BCU – Lausanne

1094943705

MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL

DE

Nouvelles Hiſtoriques, Politiques, Litteraires & Curieuſes.

Août 1733.

A NEUFCHATEL.

Chez JONAS GEORGE Galandre.
M. DCC. XXXIII.
Avec Approbation.

AVIS.

L'Adreſſe du Mercure Suiſſe, eſt au Sr. Daniel Wavre à Neûchâtel : On pourra lui adreſſer franco, les Piéces que l'on ſouhaitera d'y faire inſerer. Le prix de la ſouſcription eſt ſix Livres tournois par année, argent de Neûchâtel.

MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL DE NOUVELLES HISTORIQUES, POLITIQUES, LITTERAIRES ET CURIEUSES.

Août 1733.

NOUVELLES HISTORIQUES ET POLITIQUES.

ALLEMAGNE.

VIENNE. Les grands préparatifs de Guerre que S. M. T. C. fait en Alſace, font apréhender plus que jamais une rupture, & S. M. I. a reſolu de prendre à ſa Solde un nombre ſuffiſant de Troupes des Princes de l'Empire, pour en former une

Armée ſur le Rhin, qui puiſſe s'opoſer à celle de France, qui eſt en Alſace & que l'on aprend avoir intention de paſſer le Rhin entre Straſbourg & Huningue, où l'on a dit-on, déja dreſſé divers Ponts pour cèt effet. Les Troupes Impériales qui ſont en Italie, en Hongrie & dans les Païs Héréditaires de l'Empereur en Allemagne, ont ordre de ſe tenir prêtes à marcher au prémier Commandement: Dix mille hoñes des Troupes qui ſont en Hongrie, doivent ſe rendre ſur le Rhin, & elles ſeront remplacées par un pareil nombre de Troupes de Heſſe que l'Empereur a pris à ſa Solde. L'Armée Impériale en Alſace ſera compoſée de 20000 hommes, ſans comprendre les Troupes des Cercles & de divers Princes de l'Empire. Les Coñandants de Phiſbourg & de Kehl, de même que le Colonel Waltrabe, ont écrit à la Diette de Ratiſbonne pour la prier d'envoyer l'Argent neceſſaire, afin de pourvoir aux munitions de Guerre qui ſont d'une abſolue néceſſité vû les grands préparatifs que les François ſont en Alſace. Le General Tillier s'eſt rendu à ſon Gouvernement de Briſac, avec ordre de mettre cette importante Place en bon état de déſenſe, en cas d'attaque. Les

Les 7. Villes des Montagnes en Hongrie, aïant fait préſent au Duc de Lorraine d'un Baſſin d'Or magnifiquement travaillé, orné de figures émblématiques & rempli de Ducats de Cremnits; S. A. R. l'a préſenté à l'Empereur, qui l'a receu avec beaucoup de ſatisfaction.

On a fait partir de cette Ville quantité de Munitions de Guerre & divers Materiaux pour la Forteresſe de Belgrade.

L'Armée qui eſt en Silesie, doit être conſiderablement augmentée, & même jointe par 20. mille Saxons: Le Prince Loüis de Virtemberg la commandera en Chef, & l'on aſſûre qu'Elle entrera en Pologne, ſi l'on élit pour Roi un Candidat à qui la Cour Impériale donne léxcluſion; L'Empereur écrivit le mois paſſé une Lettre au Primat qui exprime ſes intentions à ce ſujet d'une maniére préciſe; C'eſt la réponſe à celle que le Primat avoit écrite à S. M. I. pour la prier de ne pas permettre que la Diette d'Election fut troublée; Voici ſon contenu.

J'ai toûjours fait connoitre au Monde Chrêtien par des Preuves autentiques, combien je ſuis porté pour la conſervation de la Tranquilité publique, & quels ſoins je me ſuis donné pour cet effet. Je ne me ſuis pas moins déclaré

le

le *Défenſeur* de la Liberté Polonoiſe telle qu'elle eſt établie par les Conſtitutions du Royaume, tant anciennes que modernes; Je l'ay été juſqu'à préſent, & je le ſerai à l'avenir. J'ay fait declarer plus d'une fois à Vôtre Reverendiſſime Paternité, à l'occaſion de la prochaine Election d'un Roy, tant en mon nom, qu'au nom de mes Alliés, que mon intention eſt que cette Election ſoit libre, & que je ne permettrai jamais que la pleine Liberté des Suffrages d'une Nation libre ſoit oprimée par des menaces ou par des entrepriſes violentes qui pourroient être commiſes contre les Concitoyens, par ceux qui, quoy qu'indignes du nom de Concitoyens, ſe vantent n'éanmoins d'être de véritables fils de la Patrie. Auſſi-tôt que Vôtre Reverendiſſime Paternité aura reprimé publiquement ces Entrepriſes funeſtes, & que conformement à ſa Charge, & aux ſoins qu'elle doit au Salut de la Patrie, elle voudra bien être attentive, qu'il ne ſe faſſe rien de prejudiciable aux Loix; la Tranquilité ſubſiſtera dans le Monde Chrétien, & cette Prunelle des Immunités Polonoiſes, ſavoir le Droit d'une trés libre Election, demeurera ferme & inviolable, car tout ce qui repugne aux Loix ne ſauroit être apellé Liberté.

Vôtre Reverendiſſime Paternité ſe ſouviendra ſans doute encore, que c'eſt ainſi qu'Elle a penſé, par raport à l'opreſſion de la Liberté des Suffrages, comme contraires aux Loix, lors que de l'avis & avec l'aprobation des Principaux Senateurs du Royaume, Elle s'eſt addreſſée à Moi & à la Souveraine de Ruſſie, pour ſe plaindre du danger éminent de ladite Liberté des Suffrages. Qu'une même choſe ait pris depuis ce tems là une Face ſi differente; que ceux qui opri-

opriment la Liberté ſoient cenſés en être les Vangeurs; que ce qui, au Jugement de Vôtre Reverendiſſime Paternité, repugnoit il n'y a pas longtems aux Loix de la Patrie, paroiſſe à préſent y être conforme, que l'aſſiſtance enfin de ceux qui viennent au ſecours de la Republique amie & affligée, puiſſe leur être imputée à crime, après avoir regardé ce même ſecours comme un Benefice ſignalé; c'eſt ce que Je ne puis comprendre, & Je ne vois pas ſur quel fondement on pourroit concilier tant de choſes opoſées.

Je paſſe ſous ſilence tous les faux bruits répandus par des Emiſſaires apoſtez, les Turcs & les Tartares apellez, à la honte du nom Chrêtien, ces vains Phantomes publiés en divers endroits pour faire illuſion aux Eſprits crédules, & ces Conſeils attribués aux fidéles Alliez de la Republique, même dans des Ecrits qui portent le nom de Vôtre R. P. & qui ſont autant éloignés de la verité, qu'ils ſont contraires à la véritable intention desdits Alliez. Rien ne pourra me détourner de l'affection conſtante que Je porte avec plaiſir envers une Nation qui a ſi bien merité du Monde Chrêtien, & de l'Auguſte Maiſon *d'Autriche*: Ceſt principalement à cauſe de cela que je me rendrai toûjours aux prieres de ceux qui aimant le Salut de leur Patrie, le preferent à leurs Paſſions & à leurs vuës particuliéres.

Je promets & Je declare encore, que c'eſt là la veritable intention de mes Alliez: Ainſi pourvû que les artifices de ceux qui aiment le déſordre, ne cherchent, ſous pretexte des Conſeils ſalutaires, qu'à ſe tromper eux mêmes & les autres, ne prévalent pas; il n'y aura ni aucune

aucune ſemence de Diſcorde, ni aucune Diviſion funeſte, ni aucuns Troubles à craindre, mais le tout ſe paſſera paiſiblement, & les Droits de la Republique demeureront dans leur entier.

Si Vôtre Reverendiſſime Paternité a véritablement à Cœur la Tranquilité publique du Royaume & le bien géneral, comme je n'en doute pas; Elle exhortera les autres par ſon Exemple; afin que ſe reſſouvenant de la Gloire de leurs Ancêtres, ils perſiſtent à bien meriter de la Patrie, de leurs fidèles Amis & Voiſins, & du Monde Chretien. Au ſurplus, &c. Fait à Vienne le 13. Juillet 1733.

Toutes les démarches de la Cour Impériale ſont conclure, & la Sileſie eſt dans cette opinion; que la Guerre en Pologne eſt une choſe ſûre, d'autant mieux que les Peuples de cette Republique commencent à quitter en grand nombre leur propre Païs, pour ſe mettre en ſûreté avec leurs meilleurs effets. Cependant il y a aparence que la grande Journée d'Election ſera reculée plus loin que le 25 Aouſt, par la raiſon que les Polonois ne paſſeront pas outre qu'ils ne voyent lieu de proceder à cette Election ſans en être empêchés. On ne ſait même pas encore poſitivement, ſi on y procedera à pié ou à Cheval.

On attend ici avec impatience le retour

tour d'un Courier de Peterſbourg qui doit aporter les dernieres volontés de la Czarine & qui aprendront juſques où Elle pretend pouſſer les choſes dans ces Conjonctures touchant la Pologne. En attendant, une partie des Troupes de l'Empereur marche vers le Rhin. Les trois Régimens que S. M. Imp. a pris à ſa ſolde, de Saxen Gotha, de Weimar & d'Eiſenach, doivent ſe rendre à Philipſbourg pour en renforcer la Garniſon & ſe mettre mieux en état de défenſe.

BERLIN. Les divertiſſemens occaſionnés par les mariages de L. A. R. ont continué pendant la meilleure partie du Mois de Juillet. La Cour ſoupa le 8. à une Table figurée: Il y eut enſuite un Bal Magnifique pendant lequel le Roi s'entretint longtems avec le Marquis de La Chetardie Miniſtre de France. Le 9. S. M. accompagnée du Duc & de la Ducheſſe de Beveren & de tous les Princes Etrangers, alla dinër chés Mr. de Thulmeir: Le Repas fut des plus Superbes & ſervi avec toute la délicateſſe poſſible. Vers le ſoir, le Roi paſſa en revuë le Régiment de Kleiſt & le Lendemain

celui de Sidovv. On dina ce jour là dans la Sale des Piliers. Le 11. les Gendarmes paſſérent en revuë devant le Roi, & on admira la beauté & l'adreſſe de ce Corps qui eſt ſans exageration l'un des plus beaux Régimens de Cavalerie qui ſoit en Europe. Le Régiment du Prince Roïal fit l'Exercice le 13. à Montbijoux, en préſence de S. M. qui en fut tres ſatisfaite. S. A. R. donna enſuite à diner à L. M. aux Princes & aux Princeſſes: Les Miniſtres d'Etat, les Generaux & les Miniſtres Etrangers, y furent auſſi invités, & il y eut 160. Couverts à differentes Tables. Le Duc & la Ducheſſe de Brunſvvick partirent le 14. & L. A. de Beveren quittérent cette Ville le 17. accompagnées de la Princeſſe Charlotte de Pruſſe, Epouſe du Prince de de Beveren. Le Roi ſe rendit le 25. à Stetin ſuivi du Prince Roïal, des Margraves Frederic & Henri, des Princes d'Anhalt & de Beveren, du Duc de Holſtein, du Marquis de la Chetardie Miniſtre de France & de pluſieurs autres Generaux & Officiers. Le 27. S. M. fit la grande Revuë & Elle parut trés contente de l'Etat des Troupes. Le 31. le

Com-

Comte de Seckendorff Miniſtre de l'Empereur arriva icy, & il fut fort gracieuſé de S. M. qui lui avoit déja fait ſavoir avant ſon départ, qu'Elle perſiſtoit dans la réſolution de maintenir tous ſes Engagemens avec S. M. I. & que S. M. P. avoit ordonné á ſon Miniſtre à Varſovie, de déclarer au Primat, qu'Elle ſoutiendroit toutes les meſures priſes conjointément avec L. M. Imp. & Cz. par raport à la Pologne. D'un autre côté, on aprend que S. M. avoit fait déclarer au Miniſtre de France, qu'Elle ne vouloit pas à la verité ſe mêler directement des affaires de Pologne; mais que ſi l'Empereur étoit attaqué par quelques Puiſſances Etrangéres, Elle donneroit à S. M. I. les ſecours convenus par leurs Traitez. Et quoi que l'on continuë à dire que cette Cour veut garder la Neutralité, crainte que la France ne fit invaſion dans les Pays de Cleves & de la Marck; on aſſure poſitivement que S. M. P. a déclaré au Comte de Sinzendorff Miniſtre de l'Empereur, qu'Elle fournira à la Cour de Vienne un ſecours de 40. Bataillons, 95. Eſcadrons & 400. Huſſars, en cas qu'Elle ſoit attaquée.

On écrit de Konigsberg, que le 16. du mois paſſé, le Lieutenant General de Rheeder fit au nom du Roi la Cérémonie de poſer la premiere pierre d'une nouvelle Egliſe, que S. M. a ordonné de bâtir, pour la Colonie des François Refugiés qui y ſont établis. La Ceremonie fut des plus éclantantes: Les Grenadiers du Roi entouroient la Place deſtinée à ce Bâtiment; On y avoit dreſſé 9. Marquiſes ou Tentes pour les Perſonnes diſtinguées. Le Lieutenant General de Rheeder s'y rendit aux fanfares des Trompettes & Timbales & après qu'il ſe fut mis ſous la Tente qui lui étoit deſtinée, on commença le Service Divin. Mr. Dupleſſis Paſteur de la Colonie fit un Sermon convenable à la circonſtance, ſur la Viſion de Jacob à Bethel raportée Gen. Chap. 28. ℣ 10. à 15. Après le ſervice il s'adreſſa à Mr. le Lieutenant General, & dans un Diſcours particulier, il l'invita à éxecuter la Commiſſion dont le Roi l'avoit chargé & il expliqua les fins qu'une pareille Ceremonie a pour objet; On ſe rendit enſuite au lieu où l'on devoit poſer la pierre; Deux Anciens portoient dans un Baſſin d'Argent la Truelle & le Marteau & dans un autre les Medailles qui

qui avoient été frapées à cette occaſion. D'un côté de ces Médailles, on voioit l'éfigie du Roi avec ces Paroles: *Fredericus Wilhelmus Rex Pruſſiæ*; Sur le revers, l'Elevation du Temple qu'on devoit bâtir, avec ces mots. *Templo Gallis ob Reformata Sacra Exulibus fundato.* Et dans l'Exergue, *Reg. Pruſ.* 16. *Jd. Jul. Anno* 1733. Il y avoit encore d'autres Medailles, diverſes éſpeces de monoïe & une plaque de cuivre rouge, ſur laquelle on avoit gravé les circonſtances les plus remarquables du Régne du Roi & létat de la Colonie. Mr. le Lieutenant General, accompagné de l'Architecte du Roi & de tout le Conſiſtoire, poſa la pierre aux fanfares des Trompettes & Timbales, & la cimenta aprés y avoir mis les Médailles. Le Tedeum que l'on chanta enſuite fit la cloture de cette Cérémonie, qui ſe paſſa avec beaucoup d'ordre.

DRESDE. Le 13. du mois paſſé S. A. R. nôtre Electrice étant à Leipſic accoucha heureuſement, d'un Prince. On a fait en cette Ville des réjouïſſances pendant trois jours à l'occaſion de cette Naiſſance, de laquelle on a donné part à diverſes

verſes Cours de l'Europe par des Exprès. Ce Prince fut bâtiſé le 14. & tenu ſur les Fonds, au nom de l'Empereur, de l'Imperatrice de Ruſſie & du Roi de Dannemarck: Il fut nommé Charles - Chrétien-Joſeph - Ignace - Eugène - Xavier. Le 18. l'Electrice reçût pour la prémiére fois la Viſite des Dames: Sa ſanté eſt auſſi bonne qu'on peut le deſirer en pareille circonſtance. Le 19. l'Electeur nôtre Souverain, fit chanter dans Sa Chapelle, le Tedeum au bruit d'une triple décharge de l'Artillerie & de la Mouſquetterie de la Garniſon.

Le Conſeil s'aſſemble ſouvent pour déliberer ſur les affaires de la Conjoncture preſente: S. A. R. y aſſiſte régulierement. On a envoié dans la Luſace toutes ſortes de proviſions & Munitions de Guerre pour les Troupes qui doivent y camper. Nôtre Armée eſt fort conſiderable; Elle tient la Campagne en 3. Corps; attendant des Ordres ulterieurs; & Elle agira ſuivant les Circonſtances & les Evénemens. Le Régiment du Prince de Veiſſenfels qui eſt ici en Garniſon, a ordre de ſe rendre auſſi au Camp qui ſe formera dans la Luſace: Les préparatifs de Guerre

re ſe continuent avec beaucoup d'empreſſement. Le Corps des Chevaliers Gardes doit être rétabli par ordre de S A. E. Il ſera compoſé de 100. Chevaliers. Les eſpérances du Sereniſſime Electeur au Trône de Pologne, ne ſont pas éteintes ; On a avis que plus de 3900. Gentilshommes ſe ſont unis, pour s'opoſer au Serment prêté dans la Diette de Convocation, concernant l'excluſion des Candidats Etrangers ; Ils ont à leur tête Mr. Sapieha Palatin de Poldachie, & il y a aparence que pluſieurs ſe déclareront encore, lors que Nôtre Armée & celles de nos Alliés, ſeront en état d'agir & de ſoutenir nos Créatures.

DUSSELDORF. On s'étoit flaté que le Prince régnant de Sultzbach, échaperoit de la dangereuſe maladie dont il étoit attaqué ; S. A. qui commençoit à ſe mieux porter avoit deſſein d'aller à Heidelberg pour changer d'air ; mais il déceda à Sultzbach, le 20. du mois paſſé à 3. heures du matin. Ce Prince nommé Jean-Chriſtian de la Maiſon Palatine étoit né le 23. Janvier 1700.

VARSO-

VARSOVIE. Les Partiſans du Roi Staniſlas paroiſſent triompher; Ils ſont ſi perſuadés de l'heureux ſuccés de leurs deſſeins, pour mettre ce Prince ſur le Trône, que l'on aſſûre qu'ils ſont déja convenus entr'eux de la diſtribution des Charges vacantes. Cependant les Diettes particuliéres n'ont pas également aprouvé le Serment de la Confédération; Il rencontre même un grand nombre d'Opoſans, & il eſt à craindre que la Diette d'Election, ne ſoit pas auſſi tranquile qu'on a lieu de le deſirer. La Diette de Relation de ce Territoire qui commença ſes Seances le 7. du paſſé, a accepté le Serment ci-deſſus, & il a été réſolu d'inſiſter, que Perſonne ne ſeroit admis à donner ſa Voix pour l'Election, que préalablement il n'eût prêté ce Serment. Pendant que la Nobleſſe aſſemblée dans la grande Egliſe étoit occupée à déliberer; Elle aperçut l'Envoïé de Pruſſe placé ſur une Tribune, Spectateur de ce qui ſe paſſoit. Quelques uns écriérent qu'il faloit faire ſortir les Miniſtres & tous les Etrangers: Pluſieurs avoient déja mis la main ſur le Sabre, lors que l'on prit le parti d'envoïer une Députation à ce Miniſtre, pour le prier de ſe retirer; ce qu'il

qu'il fit. Après quoi l'on propoſa de faire ſortir de Varſovie tous les Miniſtres Etrangers, ſpécialement ceux de l'Electeur de Saxe. Pour donner plus de poids à cette propoſition, on produiſit une Feuille imprimée, contenant pluſieurs Reflexions, au ſujet de ce qui s'eſt paſſé dans la Diette de Convocation, & qu'un certain Prêtre avoit, dit-on, reçû du Comte de Wackerbarth Miniſtre de S. A. E. Cèt Eccléſiaſtique nommé Lazoſki, étoit entré avec tranſport dans l'Aſſemblée, tenant d'une main 8. Ducats, & de l'autre la Piéce en queſtion intitulée *Lettre d'un certain Nonce à un ſien Ami*: Il dit que le Comte de Wackerbarth lui avoit donné ces 8. Ducats, pour publier cèt Ecrit, duquel il fit Lecture. On jugea que c'étoit une Paſquinade & que ces Paroles de St. Paul, *Doleo vos cepi*, y avoient été inſerée pour les apliquer au Primat. La Diette envoïa une Députation à S. A. pour la prier de faire procéder contre les Miniſtres de Saxe. Et ſur la ſimple Dépoſition ſermentale du Prêtre; on condamna cette Piece à être brulée par les mains du Boureau; Ce qui fut éxécuté le 9. au ſon des Trompettes, & en préſence d'une foule incroïable

able de Peuple, à qui l'on eût ſoin de dire que cèt Ecrit venoit de Saxe. Les Miniſtres de S. A. E. ſenſibles à un pareil procédé en ont porté leurs plaintes au Grand Maréchal de la Couronne, & ont ſolemnellement proteſté contre ce qui leur étoit fauſſement imputé au ſujet de cèt Imprimé, & ſur tout contre la Sentence prononcée par le Juge des Captures, dans laquelle, d'une maniére ſcandaleuſe & contraire au Droit des Gens, on avoit impliqué leurs Perſonnes & leur Caractére. Le Comte de Wackerbarth, pour ſe juſtifier de l'Accuſation du Prêtre, a déclaré que cèt Eccleſiaſtique étant venu le voir, pour lui préſenter un Mémoire, touchant une Prétention qu'il avoit à la charge du feu Roi; & aiant promis d'examiner ſon Mémoire; Celui ci lui avoit témoigné qu'il étoit reduit à une ſi grande extrémité, qu'il n'avoit pas dequoi vivre; Surquoi S. E. lui avoit donné 8. Ducats: Le Prêtre aiant aperçû ſur la Table la Piéce en queſtion, dont ce Miniſtre, ainſi que divers autres, avoit reçû le même jour quelques Exemplaires, il lui en avoit demandé uns Ce qu'il n'avoit pas voulu lui refuſer. Les Miniſtres Etran-

Etrangers ont été ſurpris des Procédures inouïes intentées à ce Sujet; Ils ont fait cauſe commune avec les Miniſtres de Saxe, & ils ſe rendirent le 15. chés le Primat pour ſe plaindre du Droit des Gens & du Caractère public, violé en cette occaſion; proteſtant contre ce qui a été fait & demandant une promte & éclatante ſatisfaction. Le Primat s'eſt contenté de leur répondre qu'il s'en raportoit à un Ecrit qu'il leur avoit fait lire le jour précédent, tendant à prouver que l'Imprimé dont il s'agiſſoit, étoit ſelon lui contre le Droit des Gens, de ſorte qu'il avoit écrit à S. A. R. l'Electeur de Saxe, pour lui en demander raiſon. Les Miniſtres repliquérent qu'il s'étoit déja fait lui même une ſatisfaction induë, & qu'ils faiſoient abſtraction de l'Imprimé, pour demander reparation du Caractère de Miniſtre public, qui avoit été violé par ces procédures inouïes. Le Primat éludant toûjours ce point eſſentiel, allegua qu'il y avoit des Exemples où l'on avoit donné atteinte au Droit des Gens & au Caractère public, & ſans vouloir promettre aucune ſatisfaction, il perſiſta à ſe retrancher, ſur les Réponſes qu'il attend de Saxe

& de quelques autres Cours Etrangéres. On trouve que le Primat auroit agi prudemment en faiſant arrêter ce Prêtre, & en éxaminant les choſes de plus près, ſur tout parce que cèt Eccléſiaſtique eſt generalement décrié & convaincu de pluſieurs Crimes, aiant été chaſſé ci-devant par les Miſſionnaires. Sa prétention contre le feu Roi, étoit fondée ſur un dommage qu'il diſoit avoir ſouffert par le dernier Camp en Pologne & qu'il faiſoit monter à 1000. fl. Les Miniſtres Saxons ne trouvant pas ſa demande fondée, lui donnérent par pitié 8. Ducats. C'eſt ſur la Dénonciation d'un tel homme qu'on a publié que l'Imprimé brûlé par la main du Boureau étoit l'Ouvrage des Plenipotentiaires de Saxe: On a même mis par ordre du Primat cette Affaire dans les Gaſettes publiques, & l'on y a inſeré en termes exprès que les Nonces aſſemblés à Varſovie, regardoient les Miniſtres de Saxe comme des Perturbateurs du repos public. Le 18. les Miniſtres Etrangers eurent encore une Audience particuliére du Primat, dans laquelle il firent de trés fortes Repréſentations ſur cette matiére, qui ont ſans doute operé, puiſque le Primat

mat a proposé au Senat, si on donneroit satisfaction aux Ministres de Saxe à cèt égard, & quelle seroit la nature de cette Satisfaction. Précautions nécessaires dans la Conjoncture délicate des affaires, pour ne pas donner occasion aux Puissances de rompre avec la République.

On a résolu dans la Diettine de Cserko, que celui des Prétendans qui seroit recommandé par les Cours de Vienne & de Moscou, devoit être reputé *Pro Hoste Patriæ*, c'est à dire ennemi de la Patrie. Les Diettines de Rosan, de Linevvsviccim & de Zator, ont prêté le Serment de Confederation; mais dans celles de Zokrozim, Wizogrod & Lomze, les Nobles ont refusé de le faire & l'ont renvoié au Camp d'Election; La Diette de Cracovie, s'est tenuë avec beaucoup d'ordre & l'on y a resolu unanimément de n'elire pour Roi qu'un Piaste; Celle des Palatinats de la Grande Pologne tenuë à Posnanie, a prêté le Serment d'exclure du Trône tout Etranger. La Diettine du Palatinat de Ploko à été trés tumultueuse; Quelques Nobles y insinuérent que l'Evêque & le Castellan fomentoient un Parti contraire à ce qui avoit été

été réſolu dans la Diette de Convocation ; Toute l'Aſſemblée s'écria qu'il faloit les maſſacrer. On ſe mettoit en état d'exécuter ce deteſtable deſſein, lors qu'un Chanoine aiant pris le Venerable le préſenta aux Mutins ; Ce qui apaiſa un peu leur furie. La Bourgeoiſie ſur l'avis de ce déſordre s'éant miſe ſous les armes, inveſtit l'Egliſe où étoit l'Aſſemblée & donna le tems à l'Evêque & au Caſtellan de ſe ſauver. Un Gentil-homme pourſuivant ce dernier le Sabre à la main, voulut lui porter un coup ; mais il le manqua & bleſſa le Caſtellan de Cersko. Dans la Diette de Poſen, un Magnat ne voulant pas ſe rendre à l'opinion des autres Nobles, qui avoient reſolu de prêter le Serment ; Il vit dans un moment plus de mille Sabres tirés contre lui ; mais il evita leur fureur en ſe ſauvant dans une Egliſe. On a fait prêter ce Serment aux Grands Mouſquetaires, & ceux qui ont refuſé de le faire ont été congediés.

Voici la Réponſe du Primat à la Déclaration du Comte de Welzeck Ambaſſadeur de l'Empereur, raportée dans le Mercure précédent page 16.

Les differentes Déclarations faites à l'Illuſtriſſime

triſſime Primat par les Miniſtres de l'Empereur & des Puiſſances Alliées de S. M. I. tant par écrit que de bouche, pour lui donner part des ſentimens de L. M. reſpectives au ſujet de la prochaine Election d'un Roi, ont été raportées aux Etats de la Sereniſſime République, telles qu'elles avoient été préſentées à Sa Grandeur, ſans aucune interprétation, explication, adition ou diminution, & lesdits Etats de la Sereniſſime République, de même que l'Illuſtre Prélat qui non ſeulement préferent à leurs paſſions & vuës parrticulicülieres, la Liberté qu'ils ont reçuë de leurs Ancêtres, mais qui ſont piêts à la deffendre aux dépens de leur Sang & de leur vie, ont examiné, peſé & conſideré lesdites Declarations avec tout le ſoin poſſible, & conformément à l'Amour ſans tache qu'ils portent à leur Patrie & a cette Liberté. Perſonne ne ſauroit douter que l'Amitié des Puiſſances voiſines de la nation Polonoiſe ne ſoit toûjours d'un grand poids auprès de nous, & que nous n'en faſſions un cas extréme, le paſſé en eſt garant, & ces Puiſſances en doivent être Elles mêmes convaincuës, par les preuves que nous leur en avons données.

Les bruits répandus, ſans qu'on ſache par qui, d'une irruption de la part des Turcs & Tartares ſur les Terres des Puiſſances cy-deſſus nommées, ſi réellement il y a eû de pareils bruits; ne peuvent certainement avoir pris leur ſource que dans les menaces affectées d'une prochaine invaſion en Pologne par les Armées Impériales & Ruſſiennes, & cela avec d'autant plus de fondement que ces menaces ont été faites par un des Miniſtres des ſuſdites Puiſſances, en préſence de Perſonnes dignes

gues de foy, & qui, vû leur rang de Sena-teur, doivent être cenſés incapables d'aucune fiction. C'eſt une expreſſion intolerable & trop injurieuſe à une Republique, où tout eſt égal, que d'inſinuer, ainſi qu'on l'a fait dans la ſuſdite Déclaration, comme ſi quelqu'un d'entre nous étoit capable, dans le tems même qu'il fait le plus de bruit de la Liberté ; d'en renverſer les Loix, d'employer pour cét effet les menaces & même la force, & de ne rien négliger pour faire dependre dans une Nation libre, la liberté des ſuffrages du bon plaiſir de quelque peu de Perſonnes.

Tout l'Univers ſait aſſez que nous chériſſons extraordinairement la liberté de penſer, & de pouvoir exprimer librement nos penſées, nous regardons cela comme la Baſe de la Liberté. Nous avons pris dans la preſente Confederation, toutes les précautions poſſibles, pour que la prochaine Election ſe faſſe ſans aucune Sciſſion ou Diviſion, & perſonne ne peut en conſcience ſe plaindre qu'on lui ait fait le moindre des préjudices mentionnés cy-deſſus, ſi l'on excepte celui qui ignore la Nature des Diettes, ou qui auroit pû être induit par quelque Conſeil étranger, à faire de pareilles plaintes. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon que nous ſommes ſurpris que ce qui s'eſt paſſé à ce ſujet, ait cauſé de la douleur au tres Auguſte Empereur. La Sereniſſime République a reçû tant de marques de l'amitié & de la Bienveillance de S. M. I. Elle ſouhaitte, & Elle ne négligera rien pour ſe conſerver & mériter toûjours cette Bienveillance. La Pologne ſe félicite de ce que les Tres Auguſte Empereur, à l'exemple de ſes Prédeceſſeurs, a réſolu de maintenir ſa

Liberté,

Liberté, ne doutant point que ſon deſſein ne ſoit de lui conſerver cette Liberté en entier, c'eſt à dire que nous ſoions ſeuls les Arbitres & les Interprêtes de nos Loix & de nos Conſtitutions, car ſi cette Liberté dépendoit du jugement de quelqu'autre, ou qu'elle fut ſujette à quelqu'explication, elle ne ſeroit plus entiere; elle ſeroit opprimée & renverſée. La Liberté ne peut dépendre que d'elle même, & ne doit être ſujette a aucune interprétation ou explication, c'eſt ſon Droit. Perſonne ne peut douter que le maintien d'une telle Liberté de la part de S. M. I. & de ſes Alliez, ne ſoit trés déſirable & trés agréable à la Sereniſſime République, & perſonne ne peut trouver mauvais qu'Elle ſe ſoit auſſi addreſſée pour cét effet aux autres Puiſſances de l'Europe. La Liberté & les Loix ſont deux choſes differentes. La Liberté eſt la Baſe & le fondement du Gouvernement de Nôtre Sereniſſime République, établie & maintenuë depuis tant de Siécles, & qui ſubſiſte juſqu'à preſent; & cette Liberté influë ſur les Puiſſances voiſines par rapport a leurs Etats. Les Loix ſe font ſelon la neceſſité des tems & à léxigence des Circonſtances. Il dépend de nôtre Arbitre de les changer, de les abroger & de les annuller; C'eſt nôtre Droit.

Comme les faux bruits ne font aucune impreſſion ſur l'Eſprit de S. M. I. & de ſes Alliez, & qu'ils ne les détourneront pas de leurs deſſeins, auſſi la République n'apréhende point ces bruits: Elle ſe fie ſur la Juſtice de ſa Cauſe & ſur l'Equité du Trés Auguſte Empereur qui lui eſt ſi naturelle; & l'Evement fera voir que la République ne fonde point ſes eſperances ſur des artifices pervers, ni des vains apuis,

mais Elle tâchera de maintenir, d'obſerver & de défendre, par des moyens ouverts & connus, ſa Liberté entiere, & indépendante de qui que ce ſoit.

Comme le Trés Auguſte Empereur déclare, qu'il ne ſait ce que c'eſt que de menacer, & ne craint point de menaces; auſſi la Sereniſſime République, qui ne demande qu'à aſſeurer la Tranquilité Interne & Externe, ne menace perſonne lors qu'Elle pourvoit à la ſûreté de ſa Liberté, & qu'Elle tâche à la défendre par les moyens que Dieu lui a donné, & Elle ne devroit point avoir lieu de craindre des menaces, après avoir pourvû au maintien de la bonne Amitié, bon Voiſinage & anciennes Alliances avec les Puiſſances voiſines, & l'avoir aſſuré & confirmé par la derniere Conféderation. La Sereniſſime Rep. ayant toûjours eû recours à la Bienveillance du Tres-Auguſte Empereur, lors que ſa Liberté étoit en danger, Elle y a encore recours à préſent, qu'Elle craint quelque nouveau danger pour ſa Liberté par raport à la prochaine Election. Si S. M. I. conjointément avec ſes Alliez, veut bien maintenir & défendre la Liberté de la Ser. Rép. par les moyens ci deſſus mentionés, non ſeulement Elle ſatisfera à ce qu'Elle doit à Elle même, à Sa Dignité, à la Juſtice & à l'Equité, aux Promeſſes ſi ſolemnellement faites, à la Felicité d'une Rép. Amie, & a la Tranquilité du Monde Chrétien, mais Elle ſe pourra promettre, ainſi que ſes Alliez, une ſincére, réelle & conſtante reconnoiſſance de la part de cette République Amie, Elle augmentera ſa gloire & aſſûrera à ſon Auguſte Maiſon une Proſperité permanente.

Sa

Sa Majeſté Impériale, & ſes Alliez, peuvent être perſuadez que non ſeulement l'Illuſtriſſime Primat qui a donné tant de preuves de ſon attachement, & particuliérement à l'occaſion de l'Alliance derniérement renouvellée, mais auſſi toute la Sereniſſime République, employeront tous leurs ſoins, tous leurs éfforts pour que la Liberté demeure dans ſon entier & en toute ſûreté, & que le Roi futur, qu'il plaira au Roi des Rois de nous donner pour regner ſur nous, quel qu'il puiſſe être, maintienne, obſerve & éxécute religieuſement & dans tous leurs Points, la Paix, la tranquilité, l'Amitié, les Traitez & les Alliances anciennes renouvellées & à renouveller avec le Trés Auguſte Empereur & les autres Puiſſances voiſines, l'Illuſtriſſime Primat & toute la Sereniſſime République s'etant engagés de l'y obliger au moyen des Pacta Conventa.

Le Primat a reçû une Lettre du Roi de France conçuë dans les termes les plus obligeans; c'eſt une réponſe à celle que Son Alteſſe avoit écrite à S. M. T. C. pour la prier d'emploïer ſes bons offices afin que la République ne fut pas troublée dans l'election de ſon Roi: Elle eſt datée du 6. du paſſé, & en voici quelques fragmens.

Sa Majeſté T. C. voit avec plaiſir que la République attend d'Elle les mêmes témoignages d'amitié dont les Rois ſes Prédeceſſeurs lui ont donné des preuves ſi éclatantes. Que comme le Primat n'a en vuë que la Liberté de ſa Patrie & qu'il ne ſouhaite d'en jouïr pleinement

qu'afin de faire voir à toute l'Europe que quel que ſoit le Roi que la Republique viendra à choiſir, Elle maintiendra & exécutera toûjours fidèlement les Traittés avec les Puiſſances voiſines. Pareilles Maximes étant ſi conformes au bien du Roiaume & à la Tranquilité du Nord S. M. T C. les apuiera en toute occaſion & les fera ſervir pour baze de la Protection dont Elle a chargé le Marquis de Monti, de donner à la République les plus fortes aſſûrances; ſouhaittant d'ailleurs qu'il plaiſe au Seigneur d'inſpirer aux Polonois l'eſprit de concorde, & de reünir leurs voix en faveur d'un Prince dont les ſentimens ſont connus à la République & dont les vuës ne tendent qu'à proteger & défendre ſa Patrie & à avançer la Réligion Catholique &c.

On remarque que l'intention du Primat & de la plûpart des Senateurs, eſt d'élire le Roi Stanislas nonobſtant toutes opoſitions. le jour de l'Election ſera renvoyé au 25, Octobre prochain, quoi que la Cour Impériale faſſe de trés fortes repréſentations opoſées à ce renvoi. On fait des grands préparatifs de Guerre, pour maintenir la liberté de la Nation, on léve du monde de tous les côtés & de 30. Païſans on en prend un. L'Armée de la Couroñe eſt dit on de 50. mille hommes, elle a reçû ordre de s'aprocher des Frontiéres de Sileſie & de faire invaſion ſur les Terres de l'Empereur, au cas que les Troupes de S. M. I. entrent en Pologne. Au reſte pluſieurs profitent de l'occaſion pour faire une riche moiſſon; Il n'y a pas longtems qu'un Miniſtre a reçû encore une remiſe de 40000. *D*ucats qui ne manqueront pas d'être bien emploiés.

DANTZIG

DANTZIG. La Flote Ruſſienne Commandée par l'Amiral Sinavvin qui ſe trouve dans la Mer Baltique, compoſée d'environ 23. Vaiſſeaux eſt partagée en deux Eſcadres, dont l'une croiſe vers les Côtes de Finlande & Ingermanie, & l'autre doit faire voile vers le Sund: Au cas qu'il parût des Vaiſſeaux de Guerre François, ſur leſquels le Roi Staniſlas pourroit ſe rencontrer, les Amiraux ont des ordres précis d'empêcher le débarquement par tous les moiens poſſibles.

Le Magiſtrat de cette Ville, a renforcé la Garniſon du Fort de Weichſelmunde & fait porter ſous ce fort divers Bâtimens armés, montés de pluſieurs piéces de Canon afin de prévenir toute ſurpriſe.

RUSSIE.

PETERSBOURG. Le Corps de la feuë Ducheſſe de Mekelbourg, Sœur de l'Impératrice a été inhumé avec les Cérémonies accoutumées au Tombeau de ſes Ancêtres dans le Couvent de St. Alexandre Neski. Le Comte Lipski, Miniſtre de Pologne eût le 3. du paſſé ſon Audience

dience de congé de l'Impératrice: Il ne partira qu'après l'arrivée de Mr. Rudomina, qui eſt attendu à tout moment & qui eſt chargé d'une Commiſſion importante de la part de la République de *Pologne*.

On a fait partir d'ici une Fregate legere pour porter quelques ordres à L'Amiral Sinavvin Commandant de nôtre Eſcadre, laquelle doit être renforcée dans peu de quelques Vaiſſeaux de Guerre, qui ſont à Cronſtadt prêts à mettre à la voile. Le Lord Forbes, Envoié extraordinaire du Roi de la Grande Bretagne a eû ſa premiére Audience particuliére de l'Impératrice.

SUEDE.

STOKOLM. Nous avons en Mer quatre Fregattes pour croiſer le long des Côtes & obſerver les mouvements de la Flote Ruſſienne. Sur l'avis que l'on a reçû que cette Flote devoit être renforcée de quelques Vaiſſeaux de Guerre, la Cour a envoyé ordre à Carelſcroon d'y tenir prêts 12. Vaiſſeaux de ligne & 2. Fregates pour pouvoir mettre en Mer au premier

premier Commandement. L'Envoié de la Porte Ottomane a eû ſon Audience de congé de L. M. qui l'ont gratifié de divers preſens; Il eſt parti le 29. Juillet pour retourner à Conſtantinople par la Pologne. On apprend de Coppenhague que la Cour de Dannemark avoit accordé le paſſage par le Sund à une Eſcadre Françoiſe, à condition qu'elle n'attaqueroit pas les Alliez de S. M. Danoiſe.

FRANCE.

PARIS. La Cour partit de Compiegne pour revenir a Verſailles le 17. de ce Mois. Les préparatifs de Guerre continuent avec chaleur, & l'on aſſûre que dans peû on ſera en état d'aſſembler une Armée de 130. mille hommes en Alſace prête à paſſer le Rhin, ſi les Troupes de l'Empereur font invaſion en Pologne comme on le craint; & même il s'eſt repandu un bruit que 3. Bataillons Imperiaux étoient entrés dans le Palatinat de Poſen. Le Roi prend fort à cœur les affaires de Pologne; A l'arrivée des Couriers S. M. veut être informée auſſi tot des Nouvelles. & même l'on envoie

au

au Roi les Dépêches, lors qu'il ſe trouve à la Chaſſe. On a jetté en fonte depuis peu à la Rochelle 100. Canons, On travaille auſſi nuit & jour dans diverſes fonderies du Roiaume, ſpécialement dans celles de cette Ville, même les Dimanches & les Fêtes. M. le Maréchal de Berwick commandera les Troupes qui s'étendent de la Meuſe au Rhin: Il eſt parti le 14. du courant pour ſe rendre à Metz. Le Comte de Belleïle aura le Commandement d'un Camp volant. Le Chevalier d'Asfeld ſera, dit-on, à la tête d'un Corps de Troupes conſiderable que l'on fait matcher du côté du Dauphiné; S. M. a nommé encore d'autres Officiers Generaux, qui doivent commander ſi la Guerre à lieu; mais on n'en voit pas encore la liſte. Un Corps de Troupes Eſpagnolés ſe joindra à l'Armée Françoiſe qui doit marcher vers l'Italie, & l'on aſſûre que l'on entreprendra quelque choſe de conſiderable de ce côté là. On compte entiérement ici ſur la Suéde, quoi que cette Cour ne ſe ſoit pas encore déclarée poſitivement. Quant à celle de Dannemark il ſe préſente encore diverſes difficultés parce que cette Couronne craint des mauvai-

mauvaiſes ſuites de la part de la Ruſſie: C'eſt ce qui a empêché juſqu'à préſent S. M. Danoiſe de ſe déclarer en faveur d'aucun parti.

Suivant les lettres de Breſt on y avoit équipé 9. Vaiſſeaux de Guerre qui ſe trouvoient prêts à mettre à la voile & l'on travailloit ſans relache à l'équipement de 5. autres. Ces lettres ajoutent que les Chambres des 4 plus grands Vaiſſeaux, ſont dorées & magnifiquement meublées.

On a tiré des Magazins de Strasbourg un grand nombre de Mortiers, de Canons de Batterie, de Piéces de Campagne, & une grande quantité de Bombes, de Boulets & autres Munitions de Guerre pour le ſervice de l'Armée du Rhin; outre quantité de Trains d'artillerie que l'on a fait venir en Alſace, des Magazins de Metz & de Thionville. La Cour a envoyé des ordres à Dunkerque pour engager les Pilotes qui connoiſſent le mieux la Mer Baltique, à aler ſervir ſur l'Eſcadre de S. M. Le bruit court que les Prélats de France continuent à ſolliciter la permiſſion de tenir un Concile National; L'on aſſure que ce Concile, ſi la Cour juge à propos d'en permet-

tre la tenuë; s'aſſemblera à Rouën. Les Actions de la Compagnie des Indes qui etoient tombées juſques à 1480. ſont remontées à 1550.

ANGLETERRE.

LONDRES. Leurs Majeſtés partirent le 27. Juillet pour Hamptoncourt, où la Cour doit reſter quelque tems. Les deux Bureaux des Sécretaires d'Etat s'y ſont auſſi rendu le même jour. Il arriva le 29, un Exprés de M. Woodvvard Miniſtre de S. M. à Varſovie, qui lui fut renvoyé le lendemain. Il ſe tint le 30. un Grand Conſeil à Hamptoncourt. On a donné ordre de fraper une quantité de Médailles à l'occaſion du prochain Mariage de la Princeſſe Roïale avec le Prince d'Orange.

Les dificultés qui ont empeché juſques icy le Prince d'Orange de ſe rendre dans ce Roiaume, ſont levées, & on attend dans peu ce Prince en cette Ville: Le Roi a même déja nommé les Lords Albemarle & Glenorchi, pour aler le chercher en Hollande. On travaille aux Trophées pour l'inſtallation du Duc de Devonſhire

&

& du Comte de Willmington dans l'ordre de la Jarretiére. La Cour de Parlement ne s'aſſemblera qu'après l'arrivée de S. A. S. M. en ayant differé l'ouverture, qui étoit fixée au 6. de ce mois, juſques au 20. Octobre prochain. Il court un bruit que le Roi de la Grande Brétagne envoyera encore cette Année une Eſcadre de 20. Vaiſſeaux de Guerre dans la Mer Baltique, ſous le Commandement de l'Amiral Stevvart. Le Chevalier Jacob Akvvorth a fait la Viſite gnerale de la Flotte de S. M. dans les differens Ports du Roiaume.

On a vû depuis quelque tems des effets extraordinaires des feux ſoûterrains, entr'autre ce qui eſt arrivé l'hiver dernier près de Prague, & depuis peu en France dans la Province d'Auvergne, où la Terre s'eſt ouverte & a englouti une haute Montagne. Voici la Rélation d'un pareil événement dans le Roiaume d'Irlande, ſuivant la Nouvelle qui en eſt venuë par une lettre de Dublin, conçue en ces termes,

Ce Roiaume eſt dans une Aprehenſion extraordinaire de ce qui eſt arrivé dans ce Païs par l'effet d'un feu ſoûterrain, il ſembloit qu'on n'avoit rien de pareil à craindre, vû l'humidité

des lieux & la froideur du Climat. Les habitans des Villages du bord du Fleuve Schannon, vis à vis du Château Carrickolt, où demeuroient les Anciens Comtes de Clare; ſont dans une crainte continuelle que la Terre & les Flames qui en ſortent ne les engloutiſſe & ne les conſume. Tout ce que l'on raconte des deux Volcans en Italie, le Mont Veſuve & le Mont Etna, ne ſurpaſſe pas cette nouvelle merveille. Les Rochers de ces Bords, après s'être détachés de la terre, ſont tombés dans le Fleuve, ou plûtôt dans les bras de la Mer, qui ſétend juſques à cét endroit; le feu s'augmente chaque jour, ſans que l'on puiſſe penetrer d'où il tire ſa ſubſtance, n'ayant jamais aperçû qu'il pût ſe trouver du ſouffre dans ce Territoire. Les Flammes ont déja conſumé un Terrain aſſez conſiderable, & ce qui augmente la frayeur & la conſternation, eſt l'épaiſſe fumée qui ſort de ces endroits d'une maniére que perſonne ne ſauroit s'en aprocher ſans riſquer pour ſa Vie; ce qui met tout le monde dans l'impoſſibilité de remedier à ce malheur. Miladi Anne Lumley, ſœur du Duc de Scarboroug, nommée Dame de la Chambre de la Princeſſe Roiale; eût hier l'honneur de baiſer à cette occaſion la main de S. A. R.

ACTIONS. Banque 149. Indes 160. & 3. quarts. Sud 105. Annuités 109.

PAIS-BAS.

LA HAYE. Le Prince d'Orange fut inſtallé le 25. Juillet en qualité de Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere.

Cette

Cette Cérémonie s'eſt faite avec beaucoup de ſolemnité dans la grande Salle de la Maiſon du Bois, appartenante à S. A. qui donna enſuite un grand repas à pluſieurs Perſonnes de diſtinction.

Le Comte de Sinzendorff Miniſtre de S. M. I. a été en conférence avec les Députés des Etats Generaux, dans laquelle il fit part de la Réponſe de l'Empereur aux Remontrances de L. H. P. toûchant le défaut de Troupes & de Munitions dans les Villes des Païs Bas Autrichiens, ſavoir ; Que S. M. I. alloit y pourvoir inceſſamment. Et ſur ce que les Députés ſouhaittérent d'être informés ſi les Troupes que l'on y deſtinoit, étoient actuellement en marche, ce Miniſtre répondit qu'il n'en étoit pas inſtruit ; ce qui n'a pas fort édifié les dits Députés.

La France pour ne pas donner de l'ombrage à la République de Hollande, a contremandé une partie des Troupes deſtinées pour les environs de la Moſelle, n'ayant fait reſter dans ce Païs là que 10. à 12. mille hommes.

BRUXELLES. L'Archiducheſſe Gouvernante des Païs Bas Autrichiens doit

doit aler paſſer 3. mois de tems au Château de Marimont, ce qui donne lieu à pluſieurs Diſcours ; même juſques à faire préſumer qu'Elle pourroit bien quitter ce Païs à cauſe des Conjonctures préſentes. Le Nonce du Pape qui eſt en cette Ville, a réſolu de ſe rendre en Hollande, pendant l'abſence de S. A. S.

Tous les Gouverneurs des Places des Païs Bas Autrichiens, ont reçû ordre de ſe rendre à leurs Gouvernemens. Le Comte de Konigſegg-Erps, Mr. Patin, Membre du Conſeil Privé, & M. Falbert, Bourguemaitre de Bruges, ont été nommés pour aller en qualité de Commiſſaires de S. M. I. aſſiſter aux Conferences qui ſe doivent tenir à Anvers, avec ceux des Etats Generaux des Provinces unies.

On mande de Luxembourg que le Gouverneur de cette Place s'attendoit à un Bombardement, mais qu'il avoit mis toutes choſes en bon état de défenſe. On aprend que vers le 20. du mois prochain S. M. I. aura une Armée de 50. mille hommes près du Rhin. Les lettres de Liége font mention que le 15. du Courant à deux heures du matin, un Envoyé Extraordinaire du Roi de France avoit paſſé

par

par cette Ville dans un Caroſſe à ſix Chevaux, avec deux Couriers & deux Poſtillons alant à Vienne, pour faire les derniéres Remontrances à la Cour Impériale, au ſujet des affaires de Pologne.

ESPAGNE.

MADRID. L. M. qui ſe ſont renduës a St. Ildefonſe, continuent à jouïr d'une parfaite ſanté. Le Roi y a de fréquentes conferences avec ſes Miniſtres ſur les Affaires de la Conjoncture préſente.

S. M. fera dans peu de jours une promotion d'Officiers Generaux & autres. Les 15000. Hommes de Troupes qui ſont dans le Roiaume de Valence, doivent comme on l'aſſûre, être embarquées incéſſamment ſur les Vaiſſeaux de Guerre deſtinés à leur Tranſport en Italie, pour échanger les Garniſons de la Toſcanne & du Duché de Parme. D'autres qui penſent mieux penétrer; aſſeurent que la Cour d'Eſpagne s'en ſervira à une expédition toute differente. & que les Algériens pourroient bien en être l'objet. C'eſt ce qu'ils craignent eux mêmes, ainſi que les Nouvelſes

velles d'Alger en font mention. Elles ajoutent que le déſaſtre arrivé à leur Flotte par la Tempête, les mettoit hors d'état de tenter la Repriſe d'Oran, qu'ils s'etoient flattés de recouvrer par ce moyen & avec le ſecours que le Gr. S. leur envoioit; Ce malheur les a mis dans une Conſternation generale, les Vaiſſeaux qui ont péri ſont entr'autres un Vaiſſeau tout neuf de 66. pieces de Canon de 18. & 12. livres de bale; un de 50. pieces de Canon, un de 44. & un des deux Vaiſſeaux dont le Gr. S. leur avoit fait préſent. Ces Circonſtances jointes à l'épuiſement où ils ſont par les Grandes Taxes qu'on a été obligé d'impoſer pour ſoutenir la Guerre, fait murmurer generalement le Peuple. Les dernieres lettres d'Oran portent que la Place eſt bien pourvuë de toutes Proviſions, que les Fortifications des Forts & Chateaux ſont achevées, mais que cependant les fréquentes attaques des Barbares, incomodent la Garniſon; Que le Colonel Marquis de Miromenil, qui étoit du nombre des Bleſſés dans la derniére Action, mourut 13. jours après; univerſellement regrêté pour ſes belles qualités: Il étoit lors de l'Action Comman-

mandant du jour; & il ſoutint ſes Troupes avec toute la conduite & la valeur poſſible. Le plus grand nombre de leurs morts étoient des Turcs; & les Transfuges ont aſſuré que Bigotillo qui commande les Ennemis, auroit moins regretté 10. mille Maures que la perte de ces bonnes Troupes, les autres étant trés peu eſtimées. On mande de Tripoli que la Peſte y fait de grands ravages, & que les Conſuls de l'Empereur & du Roi d'Angleterre avoient eû le malheur d'y perdre la Vie. Les Nouvelles de Maroc diſent que leur Roi commence à ſe déſabuſer de pouvoir recouvrer jamais la Forteresſe de Ceuta, & eſt convaincu que le Projet du Duc de Riperda, qui s'étoit mis dans la tête de pouvoir enlever cette Place aux Eſpagnols, étoit auſſi inutile que rempli de vanité. Jean de Boſch, qui étoit cy-devant Ecuyer de ce Duc, & qui, il y a un an, s'enfuit de ſa maiſon; fut pris quelque tems après pour Eſpion à Ceuta, & enſuite envoyé à Madrid où il a obtenu ſa liberté ayant été reconnu innocent.

ITALIE.

ROME. L'affaire de l'Election d'un Roi de Pologne, fort embrouillée par elle même, cauſe auſſi divers embaras en cette Cour; Le Pape fait tout ſon poſſible pour prévenir tout mécontentement & quoy qu'Il ne ſache, dans ces Conjonctures, quel parti Il doit épouſer, non plus que les Cardinaux; On ne laiſſe pas par les Brefs de S. S. d'exhorter le Clergé, qui ſans doute n'a pas une petite influënce dans l'objet de cette Election, d'agir par les voyes les plus juſtes & les plus équitables.

Les Chevaliers de Malte mandent de leur Iſle, que les Turcs faiſoient de grands préparatifs par Mer, que Gianum Goggia, Grand Amiral de la Porte Ottomane faiſoit appareiller environ 20. Vaiſſeaux de Guerre, & que 10. autres Vaiſſeaux étoient actuellement déja armés: Comme on ne peut pas s'en ſervir contre la Perſe, tout le monde eſt curieux d'aprendre à quoi cette Flotte eſt deſtinée.

Le Marquis Piſchieri Napolitain, qui s'eſt donné bien des mouvemens pour

pour la liberté du Cardinal Coſcia, a reçû avis par un de ſes Domeſtiques, venu exprès de Naples, de ce qui a été éffectué dans la dite Ville, auprès de la Ducheſſe de Coſcia, & s'il a été poſſible que l'on ait pû obtenir d'Elle, en l'abſence du Duc ſon Mari; les 30000. ſcudis qui lui ont été demandés: On doute que ce Duc ſoit en état d'avancer cette ſomme à ſon frere & on eſt ſcandaliſé de l'avarice du Cardinal, dans l'idée qu'il n'eſt point ſi pauvre qu'il veut le faire entendre, qu'il devroit bien tirer 30000. ſcudis d'une certaine Banque où il a ſon argent, pour ne pas laiſſer venir les choſes à l'extrémité; & voir vendre ſa Bibliotéque, Meubles &c. au plus offrant. La Congrégation de *Non Nullis* doit ſe r'aſſembler, & M. Fiorelli qui en eſt le Sécretaire, doit y faire une Repreſentation dont la matiere lui a été fournie ſous main par S. S. Elle même. Le Cardinal Firau s'eſt rendu, ſur les ordres du Pape, au Chateau St. Ange, & a eu une converſation avec le Cardinal Coſcia, ce qui eſt déja arrivé deux fois en 4. jours. On dit que le Pape eſt émû de quelque compaſſion envers ce

Priſonnier, & que S. S. a levé l'excomunication lancée contre lui. Le Cardinal Firau avoit ordre d'exhorter ſon Confrere à ſatisfaire à la Sentence de la Congrégation, confirmée par le Pape; mais S. Em. Coſcia ayant répondu avec aigreur, l'autre Eminence ſe retira, indignée contre lui. Il paroit que cet Accuſé eſt dans le deſſein de ne rien accorder; Il a auſſi été deux fois en Converſation avec les Cardinaux Corſini & Banchieri. On a du depuis nommé une autre Congrégation de 5. Cardinaux, qui s'aſſembleront en preſence de S. S. pour faire réviſion de la Sentence renduë contre ce Priſonnier, & l'on croit qu'il y ſera fait un changement favorable pour lui.

Le jeune Prince Charles Borgheſe qui partit d'icy il y a quelques mois pour les Païs Etrangers, ſe trouve actuëllement à Vienne, Il ne peut aſſez ſe louër des honneurs qu'il a reçû du Prince Eugéne & avec quelle bonté ce Prince lui a conſeillé de changer le deſſein qu'il avoit de ſe rendre en Pologne, vû la mauvaiſe ſituation des Affaires, qui ſont de Nature à faire craindre aux Voiageurs de tomber dans quelqu'embuche. Le jeune

ne Prince a reçû cèt Avertiſſement avec gratitude, & doit partir dans peu pour le Palatinat.

NAPLES. Le Commandeur de Breville qui s'étoit rendu icy pour complimenter le Comte Viſconti nôtre nouveau Viceroi, au nom du Grand Maitre, ſur ſon heureuſe arrivée dans ce Roiaume; a eu une Audience publique à cette occaſion. Le Nonce du Pape alla voir quelques jours après ce Commandeur à bord de ſes Galères, où il fut reçû au bruit de 8. piéces de Canon. Ce Commandeur a obtenu en ſuite ſon Audience de congé de S. Exc. & eſt parti avec ſes deux Galères pour aler joindre l'Eſcadre de la Réligion qui eſt à Gaëtte, ſous le Commandement du Bailli d'Arios. Le prix du blé a beaucoup diminué dans ce Païs vû l'abondante recolte qu'il y a cette Année.

VENISE. Sur la fin du mois paſſé le Doge, accompagné de toute la Seigneurie, ſe rendit, ſuivant la coutume Annuelle, à l'Egliſe des Capucins, dédiée au Sauveur du Monde, pour y rendre graces

graces à Dieu de ce qu'il a plû à ſa Divine miſericorde de délivrer cette Capitale de la Peſte en 1575.

GENNES. Diverſes Communautés de l'Ile de Corſe ont fait difficulté d'accepter & de ſe ſoumettre au Réglement qui y a été publié, concernant une Nouvelle forme de Régence. On a employé pluſieurs moyens pour les engager à ſe conformer aux ordres de la République; on a même détaché quelques Troupes de Baſtia pour les intimider, mais ç'a été inutilement. Le départ des Troupes Impériales les rend fiers & à en juger par leur conduite, il ſemble que l'on n'y a plus rien à craindre. Il s'eſt tenu pluſieurs Conſeils à ce ſujet; & comme on aprehende de nouveaux Troubles, & qu'on prefére le parti de la douceur aux autres que l'on pourroit prendre; la République a ordonné à Mr. Paul Jerome Pallavicini de ſe rendre en Corſe, en qualité de Commiſſaire Général, pour y écouter les plaintes & griefs des Habitans, & leur donner une ſatisfaction raiſonnable. On apprend de Ste. Marguerite, Village ſitué ſur la Riviére de Gênes, que

que les Receveurs de la République y étant alés pour recueillir les Tailles, y avoient été ſi mal reçûs par une Troupe de Femmes & de Garçons, qu'ils auroient ſans doute été aſſomés à coups de pierres, s'ils ne s'etoient ſauvés dans le Couvent des Capuçins. On parle d'y envoier quelques Soldats, pour les mettre à la raiſon.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE. On eſt icy dans une conſternation génerale ſur les avis que l'on a eû de la Priſe de Babilonne par Thamas Koulikam. On mande d'Alep que les Marchands Chrétiens commençoient déja à ſauver leurs meilleurs Effets, crainte que les Perſans après cette Conquête, ne vinſſent de ce côté là. Cependant la Porte Ottomane ſe flatte que ce Generaliſſime la Perſan acceptera les Propoſitions de paix qu'Elle lui a fait faire, à cauſe que ſes Troupes ſont fort diminuées & qu'il y a de la méſintelligence dans l'Armée dont une partie deſire la Paix autant que nous: Pour donner plus de poids à la Négociation,

Topal

Topal-Oſman, Bacha, s'eſt avancé avec ſon Armée près de Babilonne; D'un autre coté on a Avis que les Tartares, au nombre de 30. à 40. mille, ſous les ordres des deux Sultans, fils de Doules Ghueraie, cy devant Kan de Crimée, ont trouvé un paſſage dans la Montagne de Caucaſe, qui aboutit près de Tifflis, & qu'ils marchent ſur deux Colonnes pour penetrer dans le cœur de la Perſe, de maniere qu'on ſe perſuade que ces Conſiderations diſpoſeront Thamas Koulikan à donner les mains à un accomodement; mais au cas qu'il le refuſe, Topal-Oſman, Bacha a ordre de lui livrer Bataille. On mande d'Alger que l'une des deux Sultanes dont le Gr. S. avoit fait préſent aux Algeriens, & qui avoient échoué pendant la Tempête, avoit été remiſe à flot; mais que l'autre étoit entierement perduë, ainſi que 3. Vaiſſeaux Algeriens.

SUISSE.

FRAUENFELD. Des Gens armés etant venus dans un Bateau avec des Charpentiers, il y a quelque tems, ont

ont abbatu & enlevé certains Pilotis ſur Terre Suiſſe près de Conſtance, & comme on ne peut ſoubçonner que des Sujets de l'Empereur, & que l'on croit que cela eſt arrivé par les ordres de S. M. I. les Habitans de ces Endroits là ont porté leurs plaintes à Meſſieurs les Députés de la preſente Diette, qui déliberera ſur ce qu'il y aura de plus à propos à faire à cèt egard. Quelques Communautés de ces Quartiers là ſont auſſi venuës en plainte ſur ce qu'elles prétendent avoir ſouffert de grandes Injuſtices de la part de quelques autres Communautés leurs Voiſines; Sujettes de l'Empereur, par des ſentences renduës contre ces premieres dans des Procès qu'elles avoient enſemble; Mrs. les Députés à la Diette en ont auſſi pris connoiſſance & doivent pareillement déliberer la deſſus.

Il y a encore eû une autre Repréſentation à la Diette de la part des Bourgeois de Zurzach, qui avoient quelques Differens avec leur Prevôt; celui ci ayant été cité, fit d'abord difficulté de paroitre; Mais comme on le menaça de le priver de ſon Temporel, Il s'y rendit; & ces Differens ont été accomodés à l'amiable.

Le mémoire que Mrs. les Exilés du Canton de Zug avoient fait préſenter à la Diette, dans lequel ils expoſoient leurs Griefs d'une maniere très patétique & fort bien conçuë, n'a pû rien operer; n'ayant été fait à ce ſujet aucunes Propoſitions ni Delibérations; Mr. le Land-Amman Reding de Schvveitz, & Mr. le Land-Amman Schonbacher de Zug, ont eû ſeulement quelques entretiens entr'eux à cette occaſion.

BALE. On eſt dans une Conſternation generale dans le Briſgovv, touchant les mouvements des François en Alſace: Un grand nombre de Familles ont deja envoié ici leurs meilleurs effets, & on a compté en un jour plus de 200. Chariots chargés qui ſont entrés dans la Ville. Les Habitans du Marquiſat de Baden Durlac vont en faire de même au premier jour; on a deja loué quantité d'Appartemens pour eux; de même que pour ceux des Villages de ce Canton qui ſont ſcitués au delà du Rhin. l'Empereur a donné ordre à tous les Habitans du Vieux Briſach de ſe pourvoir de proviſions de bouche pour deux mois,

autrement de se retirer au plûtôt.

NEUFCHATEL. On mande d'Undervald, que M. le Major Wirtz a demandé, de la part du Roi d'Espagne, à la Diette extraordinaire du Païs, l'agrément de ce Canton pour la levée d'un nouveau Régiment de Troupes Nationales pour le Service de S. M C. & qu'on lui a accordé sa Demande, en attendant cependant une Déclaration plus précise du Roi d'Espagne à ce sujet. On a appris en cette Ville depuis peu de jours, par une Lettre venuë de bon lieu, qu'il y avoit un Traité sur le Tapis entre les Rois de France, d'Espagne, & de Sardaigne, pour agir de concert en Italie, contre les Etats de l'Empereur dans ce Païs là, en cas que S. M. I. ne retire pas son Armée des Frontiéres de Pologne, & qu'Elle continuë à s'opposer à l'Election du Roi Staniſlas.

La Femme de Couvet, dont on a parlé dans le Mercure du mois de Mars, mourut le 9. du courant, agée de près de 104. ans Elle s'appelloit MarieGuyenet. Elle a conservé jusques à sa mort le libre Exercice de toutes les facultés de l'Ame.

Elle avoit ſur tout la Mémoire ſi bonne qu'elle ſe ſouvenoit parfaitement bien de la Peſte, qui régna dans le Val-de-Travers en 1639. & des divers Périodes de cette maladie contagieuſe. Les Anecdotes, & les choſes les plus curieuſes, arrivées dans ſa jeuneſſe, lui étoient reſtées dans l'idée avec leurs Circonſtances. Ses Sens n'étoient que trés peu afoiblis à l'heure de ſa mort. Elle a vû ſept Generations dans ſa Famille, en Ligne Collaterale. Ses Arriéres petits Enfans ont près de 25. Ans. Sa Santé n'a jamais été alterée que par la maladie qui l'a miſe au Tombeau; auſſi étoit elle toûjours gaïe, préferant la Converſation des jeunes Gens à celle des Vieillards. Son Convoi funèbre fut fort nombreux, & compoſé preſque tout de ſes Parens.

NOU-

NOUVELLES LITTERAIRES.

The Gentleman inſtructed, &c. Ou, Le jeune Seigneur inſtruit, &c. in 4. pag. 350. *huitiéme Edition, à Londres.*

Il y a quelques années que la premiére partie de cet excellent Ouvrage parut avec ſuccès, traduite en nôtre langue par le P. de Mareuil Jéſuite, ſous le Titre des *Devoirs d'un jeune homme de qualité.* Elle renferme les inſtructions les plus propres à former la jeune Nobleſſe aux bonnes mœurs, & à l'y maintenir contre les écueils qui ſe trouvent dans le Commerce de la Cour & du grand monde. La ſeconde partie contient des Inſtructions pour s'attacher de plus en plus à la Foi de l'Egliſe de *Jeſus Chriſt*, Dieu & homme, combatuë par trois ſortes d'Ennemis; les *Athées*, les

les *demi-Athées*, & les *Tolerans*, ainſi que les appelle l'Auteur.

Ces trois Sectes, quoi que différentes dans leur objet, ont leur ſource dans la corruption du cœur de l'homme. L'*Athée* travaille à ſe perſuader qu'il n'y a point de Dieu, de qui l'homme dépende & à qui il ſoit comptable de ſes actions, parcequ'il veut pouvoir ſans remords ne ſuivre d'autre régle de conduite que ſa paſſion. L'idée d'un Etre infiniment parfait & tout-puiſſant, ne le trouble & ne l'inquiéte, que parce quil eſt ennemi de l'ordre & de la contrainte, que demande la pureté des mœurs. Ceſt pour la même raiſon qu'il dégrade la plus noble partie de lui même, en la dépouillant de ſa ſpiritualité & de ſon immortalité. Les *demi Athées* ne portent pas ſi loin leur attentat; mais l'idée qu'ils ont d'un Dieu, il ne ſe la forment que d'après les réveries *d'Epicure*. Ils conviennent de l'exiſtence d'un ſouverain Etre; mais ils lui ôtent tout ſoin de cèt Univers pour le donner au Hazard. Eſt-ce la lumiére de la raiſon qui leur dicte ce langage? Non, c'eſt la dépravation de leur cœur: Ils redoutent la puiſſance d'un juſte

juſte Juge, qui connoit tout & à qui rien ne peut échaper. Les *Tolerans* convaincus de la neceſſité d'un premier Etre, ne diſconviennent pas de la neceſſité d'une Religion; mais ils ne ſe fixent à aucune en particulier: Ils errent de croiance en croiance ſuivant le Païs & les Societés où ils ſe rencontrent; aujourd'huy d'une Secte & demain d'une autre. Leurs principes de conduite, ils les puiſent comme les premiers dans la corruption de leur cœur: Les uns & les autres ſouhaiteroient également qu'il n'y eut ni Dieu, ni Réligion, & ils vivent au fonds comme s'il n'y en avoit point.

Après cette expoſition, que nous avons beaucoup abregée, l'Auteur Anglois prouve qu'il n'eſt aucun de ces prétendus Eſprits forts, à qui ſon ſyſtême ne paroiſſe évidemment ſuſpect par quelqu'endroit. Qu'ils reüniſſent enſemble, dit il, toutes leurs démonſtrations imaginaires, on les défie de ſe bien convaincre eux mêmes de la ſolidité du ſyſtême, que leur paſſion s'eſt bâti ou leur a fait adopter. Quelque éffort qu'ils faſſent pour ſe raſſûrer ſur leurs principes ils en ſoubçonnent, ils en ſentent toûjours malgré

malgré eux l'inſuffiſance. C'eſt vainement que pour ſe calmer, l'Athée dit & répéte en ſon cœur, il n'y a point de Dieu: Il craint toûjours, il tremble toûjours qu'il n'y en ait un. L'Epicurien de ſon côté éprouve des retours importans ſur lidée extravagante qu'il a d'un Dieu inſenſible au bien & au mal que font les hommes, & dans ces momens de réflection inévitable, quoi qu'il diſe, il aprehende que ce Dieu n'ait ſon tems pour recompenſer la Vertu & pour punir le Vice. Enfin le Deiſte, ou le libertin de croiance, n'a pas un ſort plus tranquile que les deux premiers. Cent fois il eſt vrai, les vapeurs de ſa paſſion ont obſurci les lumiéres de ſon eſprit, mais au milieu même de ces tenébres, des intervalles lucides lui font aſſés entrevoir le danger du parti qu'il a pris; & lui laiſſent du moins le doute fâcheux, ſi la Réligion Chrétienne qui comdamne ſes mœurs, n'eſt point la ſeule véritable qu'il dévroit ſuivre.

Ici l'Auteur demande aux Partiſans de l'impieté, depuis quand la force d'eſprit dont ils ſe glorifient, leur eſt venuë; & ſans attendre d'eux la réponſe à une queſ-

queſtion trop embaraſſante pour ne leur pas déplaire, il produit lui-même la cauſe honteuſe de leur ſilence. Il eſt certain, dit il, & ils ne ſçauroient ſe le diſſimuler, que l'époque de leur prétenduë force d'eſprit eſt celle même de leur abandonnement total au crime, & de l'empire abſolu qu'ont pris enfin ſur eux les paſſions de leur cœur. Tandis qu'ils ont été ſages & réguliers, ou que du moins quelque vice capital ne les dominoit pas encore, ils ne penſoient point à ſe former aucun ſyſtême d'irréligion, ni à ſe ranger du parti de l'impieté. Ce qui fait aujourd'huy la matiére de leurs plaiſanteries ſacriléges, leur paroiſſoit auparavant digne de leur eſtime, de leur ſoumiſſion, de leur reſpect, de leur vénération. C'eſt donc, conclut l'Auteur; C'eſt donc la corruption de leur cœur, qui leur a inſpiré la force d'eſprit qu'ils s'attribuent, c'eſt donc du fond de l'iniquité, qu'ils ont tiré les lumiéres ſupérieures à celles des plus grands Perſonnages dans tous les Siécles. Mais après tout, des raiſonnemens puiſés dans une pareille ſource, ſont ils capables de procurer un vrai contentement, un véritable

repos à l'eſprit ? la raiſon éblouïe par quelques fauſſes lueurs que lui offre la paſſion, manque t'elle de lumiéres, ſinon pour les diſſiper, du moins pour les apercevoir & s'en défier ? Et cela ſeul ne ſuffit il pas pour rendre ſuſpect à ces eſprits prétendus forts, leur syſtême en fait de croiance.

Cette propoſition une fois établie l'Auteur en expoſe une ſeconde qui ſuit naturellement de la prémiere : c'eſt que l'eſprit fort, dans quelque ſyſtême qu'on le ſuppoſe, agit contre toutes les loix de la prudence. Dans la concurrence de deux opinions incertaines, dit ce Sçavant Anglois, toutes les loix de la prudence éxigent de moi, que je m'attache à celle où je riſque peu, au cas qu'elle ſoit fauſſe, & ou je gagne beaucoup, au cas qu'elle ſoit vraie : & que j'abandonne celle qui ne me laiſſe nul avantage conſiderable, quand même elle ſeroit vraie ; & me fait courir les riſques d'une ruine totale, ſi elle ſe trouve fauſſe. C'eſt là un prémier principe & c'eſt ſur ce principe que tous les Politiques ſe réglent dans les affaires d'Etat, tous les Négocians dans l'éxercice de leur Comerce, tous les Sages dans la conduite de la vie. Or voici trois propoſi-

tions: *il y a un Dieu; un Dieu qui veille à tout; un Dieu qui a revelé une Réligion hors de laquelle il n'y a point de salut pour l'homme.* Si ces trois propositions sont vraies, à quels malheurs l'incrédule n'est il point exposé? Que si ces trois propositions se trouvent fausses, quels grands avantages peuvent donc lui revenir de cette opinion? L'Auteur entre là dessus dans un détail, qu'on lira avec fruit.

Mais l'incrédule objecte: au cas qu'il y ait un *Dieu*, une *Providence*, une *Réligion révélée*; au milieu de tous les systêmes de Réligon, le moyen de fixer ma Foy, si l'on ne me donne des preuves évidentes de ce qu'il faudroit que je crusse? Il n'y a que l'évidence qui puisse prudemment captiver l'entendemet de l'homme: je la cherche cette évidence, je ne la trouve point. Voici ce qu'il y a à répondre à ses objections. Pour trouver lévidence en question, il faut commencer par la chercher en vérité: il ne se faut point faire un intérêt de la méconnoitre, & encore moins une gloire d'y pouvoir fermer les yeux. Le Soleil a beau se montrer: si nous nous refu-

ſons à ſa lumiére, nous demeurons dans les ténébres. Encore une fois, il faut ſincerement vouloir être éclairé, pour l'être en effet.

On met en jour une infinité de raiſons, qui prouvent invinciblement l'exiſtence d'un Dieu, la neceſſité d'une Providence, la verité d'une Religion révélée, hors de laquelle il n'y a point de ſalut: que fait l'eſprit fort, l'incrédule opiniatre? il paſſe legérement ſur tout cela, il incidente, il ſe jette, pour ainſi dire, à l'écart; tantôt il allégue l'impoſſibilité d'allier enſemble une juſtice infiniment rigoureuſe avec une miſericorde infinie; l'impoſſibilité de concevoir l'Eternité, l'immenſité de Dieu, & ſurtout d'accorder ſon immutabilité avec une liberté parfaite: tantôt il infére des événemens dont il ne pénétre pas les cauſes, que tout eſt l'effet du Hazard dans l'Univers: enſuite il conclut à ſa façon que l'éxiſtence d'un Dieu ne ſauroit être une réalité, que nulle intelligence ne préſide à l'adminiſtration du monde; comme ſi Dieu devoit meſurer les effets de ſa puiſſance ſur la foibleſſe, ſur l'extravagance, & ſur le fol orgueil d'un prétendu eſprit fort, ſous peine

me, ſi on oſe le dire, d'être dégradé de ſa Divinité.

Quant au Libertin de croiance en particulier, il demeure comme ſuſpendu entre toutes les Réligions, quelques preuves qu'on lui aporte d'une Réligion révélée. Pourquoi cela? Parce qu'il trouve de l'obſcurité dans les Myſtéres de cette même Réligion. Il voudroit qu'on lui démontrât, non pas que les Myſtéres Divins ſe ſont effectivement operés, mais la maniére dont chacun d'eux s'eſt accompli; ce qu'on ne lui démontrera pas, vû qu'il eſt infiniment au deſſus de toute intelligence créée. Ainſi, ſans vouloir rien aprofondir quant au fait, il doute de toutes les Réligions, il les embraſſe toutes, mais ſans ſe fixer à aucunes. Par là il ſe maintient dans la poſſeſſion de penſer & d'agir à ſon gré, de ne géner en rien ſes paſſions, & de ſe livrer ſans remords à toute ſa cupidité. L'inſenſé! il ne ſe comprend pas lui même, & il prétendroit pénétrer la profondeur des Myſtéres de ſon Dieu.

La troiſiéme Section de cet Ouvrage eſt employée à prouver l'exiſtence d'un Dieu par le ſentiment univerſel des hommes,

mes & à refuter les vaines objections des prétendus eſprits forts: l'idée de Dieu eſt ſi profondément gravée en nos Ames, quelle ſemble faire partie de nôtre propre Etre: elle eſt née avec le Genre humain; voilà ſon époque: elle eſt ſi univerſellement répanduë, qu'elle eſt dans tous les tempéramens, de tous les lieux, de toutes les Nations, même les plus ſauvages & les plus barbares. A ce ſentiment général, l'abolition des Coûtumes, le changement des Loix, la révolution des Empires, n'ont rien changé: & la multiplicité même des Dieux, enfantée par la ſuperſtition; ſupoſe une Divinité qui merite des hommages, & qui les exige des mortels. Auſſi les Partiſans même les plus déterminés de l'Atheïſme, quelqu'interêt qu'ils ayent qu'il n'y ait point de Dieu, quelques efforts qu'ils faſſent pour ſe perſuader qu'il n'y en a point en effet, ils n'ont pas encore réüſſi, & ils ne réüſſiront jamais à s'en bien convaincre. En vain objectent ils que cette idée de l'exiſtence d'un Dieu n'a pour fondement qu'une frayeur accidentelle; & que les premiers hommes entendant gronder le tonnerre ſur leurs têtes, ſaiſis d'une terreur panique ſe formérent l'idée d'une

d'une Réligion. On leur demande les preuves d'un fait ſi extraordinaire, & ils n'en raportent aucune. D'où l'ont ils tiré ce fait, de qui le tiennent ils? qu'ils en nomment les Auteurs; ils n'en ont point qu'ils oſent produire. Par quelle voie la tradition d'un tel fait eſt elle venuë juſques à nous depuis la naiſſance du monde? ils l'ignorent. Mais comment la frayeur a-t'elle pû faire naitre dans l'eſprit des premiers hommes l'idée d'un Dieu, ſans qu'ils euſſent auparavant la moindre notion dun ſouverain Etre? Certes la frayeur ou la crainte ne produiſit jamais en nous des idées des choſes, dont nous n'avons eû ni pû avoir aucune connoiſſance. Que l'on craigne Dieu parce qu'on en a l'idée, rien n'eſt plus naturel; mais que l'on puiſſe concevoir, l'idée de la Divinité préciſément parce qu'on a peur; c'eſt ce qui paroit une chimére à tout homme raiſonable & qui en eſt effectivement une, pour qualifier ici la choſe de la maniére la plus douce.

Mais, ajoutent les nouveaux *Lucreces* l'éducation du moins peut donner à l'homme l'idée de Dieu, & ſervir enſuite à la répandre; nous en prenons aiſément

la

la prémiere impreſſion, & quand nous l'avons une fois reçûë, elle ne s'efface jamais: nos Péres par la maniére dont ils nous ont élevés, ont bien pû nous transmettre les Réligions qu'ils profeſſoient, & en graver, comme à demeure, la créance dans nos eſprits; pourquoi n'auroient ils pas pû également nous inſpirer l'idée de Dieu? & s'ils l'ont pû, on comprend aſſés comment cette idée s'eſt répanduë, à meſure que les hommes ſe multiplioiét.

Si nos Péres nous ont tranſmis l'idée de Dieu, répond nôtre Auteur, il falloit ſans doute que de leur tems l'idee de Dieu ſubſiſtât dans le monde, car on ne peut transmettre à un autre, une idée qu'on n'a point. Or d'où cette idée étoit-elle donc venuë à nos Péres? De qui & comment l'avoient ils reçuë? Son Epoque eſt-elle la même que celle de la création de l'homme? ou bien ſubſiſte-t'elle de toute Eternité? Dire que de toute Eternité elle a ſubſiſté dans l'homme, c'eſt prétendre que l'homme exiſte de toute Eternité, & fut il jamais pretention plus chimérique. Avoüer qu'elle eſt née avec l'homme, c'eſt convenir que Dieu l'a lui même imprimée dans l'Ame en le formant: vouloir

que

que l'homme ne l'ait reçûë que dans la ſuite des tems, c'eſt ſe charger, c'eſt ſe répondre d'en montrer le premier Auteur. Qu'on le produiſe donc, ſans quoi l'on nous laiſſe toûjours la liberté toute entiére d'inferer ce que nous avons avancé; c'eſt à dire, que l'idée de Dieu univerſellement répanduë; prouve l'exiſtence de Dieu; & cela d'autant plus que cette idée s'eſt maintenuë dans tous les tems, contre toutes les variations, contre toutes les révolutions, contre tous les changemens de mœurs, de loix &c.

Les autres difficultés qu'opoſent les incrédules par libertinage, à ce ſentiment univerſel ſur l'exiſtence de Dieu, font auſſi peu d'honneur à leur raiſon. Nôtre Auteur en fait toucher au doigt, pour ainſi dire, le foible & le ridicule: il les réfute avec cette ſolidité, cette préciſion qui ne laiſſe rien à deſirer à tout eſprit raiſonnable. Enfin il conclut du conſentement général des hommes pour l'exiſtence d'un Dieu, qu'on ne peut pas plus douter de cette propoſion, *il y a un Dieu*; que de cette autre, *il y a eû un Céſar*. Premierement, dit il, ſur la foi d'un petit nombre d'Ecrivains, l'incrédule ne

balance pas à croire qu'il y ait eû un Céſar: comment donc contre le ſentiment de tout le Genre-humain peut-il nier qu'il y ait un Dieu? Secondement, de tous ceux qui reconnoiſſent un Céſar, pas un n'a intérêt à révoquer en doute ce fait: & au contraire, de ceux qui reconnoiſſent un Dieu exiſtant, le plus grand nombre ſans comparaiſon voudroit bien qu'il n'y en eût point. Troiſiémement, qu'il y ait eû un Céſar, c'eſt une ſimple Tradition, ſi on le veut, mais une Tradition émanée du ſentiment intérieur de chaque homme en particulier: c'eſt un cri général de la conſcience, c'eſt la voix réünie de la Nature. Ces témoignages ſont ils moins croiables que les Livres qui parlent d'un Céſar &c. Enfin, nier qu'un Céſar ait exiſté, ce ſeroit la plus haute extravagance, au jugement même de l'incrédule le moins ſavant; Qu'il définiſſe donc ſon propre ſentiment, qu'il le qualifie, lors qu'il ſoûtient qu'il n'y a point de Dieu, &c.

Carte Générale de la Monarchie Françoiſe, contenant l'Hiſtoire Militaire depuis Clovis premier Roi Chrétien, juſ-

qu'à

qu'à la quinziéme année accomplie du Régne de Louis XV. avec l'explication de pluſieurs matiéres intérreſſantes, tant pous les Gens de Guerre que pour les curieux de tous états, leſquelles y ſont traitées en vingt tables enrichies de Tailles douces qui ſe joignent en une ſeule Carte. Préſentée au Roi le 17. Fevrier 1730. par le ſieur le Mau de la Jaiſſe, de l'Ordre de St. Lazare, & ancien Officier de feuë Madame. Miſe au jour par l'Auteur en 1733. Avec aprobation & privilege du Roi.

La premiere de ces Feuilles ſert de Frontiſpice aux ſuivantes & d'Epitre Dédicatoire au Roi, l'Auteur en emploie auſſi une petite partie à expliquer le Plan de l'Ouvrage entier, la deuxiéme Feuille contient des Portraits de tous les Rois de France, & quelques lignes d'explication pour chaque Règne; ce qui regarde Louïs XIV. eſt plus étendu, l'Auteur l'a diſpoſé en forme de Chronique abregée, & il y raporte les évenements

les plus marqués du Règne de Louïs XIV, il y a une déviſe autour du Portrait de chaque Roi. Celle de Clovis eſt: *Salus mihi conjuge parta eſt*: celle de Charles VII. *Cœlum ſub Virgine fauſtum*: celle de Pharamond *Imperium ſine fine dedi.*

Dans la troiſiéme feuille ſont des Liſtes Chronologiques des grands Officiers Militaires de la Couronne & de la Maiſon du Roi. Elle commencent par les Sénéchaux, dont le premier indiqué par l'Auteur, eſt Geoffroi Comte d'Anjou, & le dernier eſt Thibaut, mort en 1191. Enſuite viennent les Connétables, depuis Dreux de Mell ſous Phillipe-Auguſte, juſqu'au Connétable de Lesdiguieres. Puis les Maréchaux de France, depuis 1185. juſqu'en 1730. Les Porte-Orifflames, les Grands-Maitres des Arbalettiers, les Grands-Maitres de l'Artillerie & les Colonels Généraux de l'Infanterie Françoiſe, créés en 1544. ſous François I. & mis au rang des grands Officiers de la Couronne ſous Henri II. Le tems de la création des Charges de la Maiſon Militaire du Roi, & les noms de ceux qui ont rempli ces Charges occupent une partie de cette Feuille, dont la place reſtante eſt remplie

par

par une liſte des Chevaliers de l'ordre du St. Eſprit.

L'état actuel de la Maiſon Militaire du Roi, avec le tems de l'établiſſement des differens Corps, leurs Etendars & leurs Armures ſont le ſujet de la quatriéme feuille. La Gendarmerie & les Chevaux-legers ſe trouvent ſur la cinquiéme feuille. Le même ordre eſt ſuivi dans les feuilles qui regardent l'Infanterie Françoiſe & Etrangére, la Cavalerie & les Dragons. On a eu ſoin de repreſenter non ſeulement les Etendars de chaque Corps, mais encore la maniére dont ſont habillés & armés ceux qui les compoſent; & la maniére dont étoient habillés & armés ceux qui ſervoient autrefois, ſoit dans l'Infanterie, ſoit dans la Cavalerie Françoiſe.

Les noms des Officiers Généraux des Armées du Roi, des Gouverneurs, & des Lieutenans Généraux des Provinces, au mois de Fevrier 1730. rempliſſent la dixiéme feuille, au bas de laquelle ſont les Batailles mémorables que les François ont gagné depuis le commencement de la Monarchie juſqu'à préſent.

Un Abregé du Règne de Louis XV.

& des états de l'Artillerie & du Corps des Ingénieurs, un autre état des Intendans des Provinces, & des Commiſſaires des Guerres, remplit la onziéme feuille. Dans la douziéme eſt le détail des Officiers & des Troupes de France qui étoient ſur pied le 15. février 1730.

En ſuite viennent les Plans d'un grand nombre de Places de France, leurs Armoiries & les noms des Officiers qui y commandent, les Bordures ſont ornées de Plans de Maiſons Roiales & d'autres choſes ſemblables. On voit aſſez par ce que nous venons d'obſerver, que l'Auteur n'a pû donner dans un pareil Ouvrage qu'une idée legére de l'Hiſtoire Militaire de France; mais on ne trouveroit point ailleurs tant de choſes différentes, réunies ſous le même point de vuë; diſpoſées d'une maniére auſſi commode & où l'on eut recueilli plus de choſes utiles pour le Commerce de la vie civile. En jettant les yeux ſur cette Carte on pourra ſe rapeller bien des choſes qu'on oublieroit facilement ſans un pareil ſecours.

Hiſtoire Univerſelle depuis le commence-

mencement du Monde juſqu'à préſent, traduite de l'Anglois d'une Societé de Gens de Lettres. Tome I. contenant l'Hiſtoire Univerſelle juſqu'à Abraham, l'Hiſtoire d'Egipte & l'Hiſtoire des Anciens Peuples de Canaan. A la Haye, chez P. Goſſe. in 4. page: 631. ſans la Preface.

Cet Ouvrage eſt precedé d'une Préface où les Auteurs rendent raiſon premierement de la préférence qu'ils ont donnée dans leur Chronologie au calcul du Texte *Samaritain*, & en ſecond lieu de la nouvelle ſuputation qu'ils ont inventée & qui commence au Déluge, au lieu de remonter à la Création, ſelon la méthode généralement obſervée par les Chronologiſtes. L'Introduction vient enſuite. Elle contient les ſentimens des Philoſophes, Anciens & Modernes, de diverſes Nations, ſur l'origine & la Création de l'Univers, & il ne faut que jetter les yeux ſur ce morceau pour ſe former une haute idée du Corps de l'Ouvrage. Cependant nous prendrons la liberté d'y relever le paſſage qui ſuit.

„ Pour

„ Pour ce qui regarde les Anciens „ *Grecs & Romains*, nous ne trouvons „ pas qu'ils ayent eû aucune notion de „ mauvais Eſprits ou Démons, à l'ex„ ception du mauvais Principe de *Plu„ tarque*. *Plutarque* lui même, ſi ces Savans s'en étoient ſouvenus, leur auroit fourni des preuves claires & expreſſes du contraire en divers * endroits de ſes Ouvrages. Il y obſerve que la doctrine des mauvais Génies a été enſeignée par *Homere* & par *Empedocle*, que les Epicuriens ſeuls parmi les Anciens l'ont rejettée, que ſur cette doctrine étoient fondés ces Sacrifices obcènes ou barbares, qu'on faiſoit à quelques-uns de ces Démons, que c'étoit entr'autres l'opinion de *Xenocrate*, & enfin que ſi, ſelon *Héſiode* & *Menandre*, chaque homme reçoit en naiſſant un bon Génie, il eſt vrai auſſi ce *qu'Empedocle* aſſure que chaque homme a un mauvais Eſprit, toûjours occupé du cruel deſſein de l'égarer & de le perdre.

Le premier Livre eſt partagé en quatre Chapitres. Le premier Chapitre renfer-

* Libris de oraculorum defectu, de animi tranquillitate, de Iſide & Oriſide, & paſſim.

renferme l'Hiſtoire du Monde juſqu'au Déluge. Le ſecond eſt une Hiſtoire Univerſelle depuis le Déluge juſqu'à la naiſſance d'*Abraham*. Le troiſiéme contient l'Hiſtoire de l'*Egipte* juſqu'au Regne d'*Alexandre*. Le quatriéme eſt l'Hiſtoire des Peuples avec leſquels les *Iſraëlites* eurent à faire avant que de poſſéder le Pays de Canaan.

Ces Chapitres ſont ſubdiviſés chacun en pluſieurs Sections. Il y en a ſept dans le *prémier*: La Création de l'Homme & ſon ſéjour dans le Païs d'Eden. La chute de l'Homme, Chronologie depuis la Création juſqu'au Déluge. Hiſtoire des Patriarches qui ont vécu avant le Déluge. Hiſtoire Profane du même Age tirée de *Sanchoniathon*. L'Hiſtoire du Déluge. L'Etat du Monde avant le Déluge & les Changemens que ce fleau a cauſé ſur la Terre. Recherches touchant la ſituation du Mont Ararat & divers Sentimens des Savans ſur ce ſujet. Le *Second Chapitre* eſt compoſé des ſept Sections ſuivantes: Chronologie du Période qui s'eſt écoulé entre le Déluge & le Départ d'Abraham pour Haran. Hiſtoire de Noé & de ſes Decendans juſ-

qu'à Abraham. Hiſtoire de Sanchoniathon après le Déluge. Conſtruction de la Tour de Babel. Confuſion des Langues. Diſperſion du Genre-humain & Fondation des Empires. Origine du Gouvernement Civil. On trouve dans le *Troiſiéme Chapitre* en ſix Sections: La Deſcription de l'Egipte. Abrégé de l'Antiquité, du Gouvernement, des Loix, de la Réligion, des Coutumes, des Arts, des Sciences & du Commerce des Anciens Egiptiens. La Chronologie Egiptienne juſqu'au tems d'Alexandre le Grand. L'Hiſtoire d'Oſiris, d'Iſis, de Typhon & d'Orus. l'Hiſtoire des Regnes des Rois d'Egipte & léurs Succeſſions ſuivant les Orientaux. Le dernier Chapitre contient en ſept Sections l'Hiſtoire d'autant de Peuples, ſavoir des Moabites, des Ammonites, des Madianites, des Iduméens des Amalécites, des Cananéens & des Philiſtins.

Comme les Savans, à qui nous ſommes redevables de cette Hiſtoire auroient été ſouvent obligés d'interrompre leur narration, s'ils y avoient voulu citer les Ecrivains ſur l'Autorité desquels ils ſe fondent, ou diſcuter les ſentimens qu'ils

qu'ils ſoutiennent & que d'autres combatent; ils ont renvoyé le tout à des notes, ſouvent longues & toûjours curieuſes, qu'on trouve au bas des pages. Cette précaution néceſſaire dans un Ouvrage comme le leur, n'empêche pourtant point qu'il ne ſoit preſque auſſi critique qu'Hiſtorique, & on pourroit regarder chaque Section comme une Diſſertation à part. Il y en a un exemple dès la ſeconde page & dans les pages ſuivantes, où ils traitent du Paradis Terreſtre. On y reconnoit des Ecrivains qui ont une lecture immenſe & réfléchie. Ils rapportent une infinité de choſes que peu d'autres auroient été en état de raſſembler. Ils les examinent en Théologiens, en Philoſophes, en Hiſtoriens, en Critiques. Mais nous ſera-t'il permis de le dire? Ce n'eſt point là une Hiſtoire; Ce ſont d'excellens matériaux pour en compoſer une bonne.

On en conviendra peut-être ſur ce que nous allons rapporter du contenu de quelques Sections. La cinquiéme du prémier Chapitre offre en Abrégé ce que *Sanchoniathon*, *Beroſe* & *Manethon* nous ont laiſſé touchant les

Antiquités *Phéniciennes*, *Caldéennes* & *Egiptiennes*, avant le Déluge, avec ce que le Docte *Cumberland* a remarqué ſur ces Hiſtoriens. Dans la ſixiéme, après une Hiſtoire Abrégée du Déluge, les Hiſtoriens prouvent que ce que Moyſe a raconté de cet évenement, eſt confirmé par les têmoignages des Ecrivains les plus anciens, & par la tradition des plus anciens Peuples du Monde. Ils font voir que ce Déluge a été Univerſel & dans ſon étenduë, & dans ſes effets; c'eſt-à-dire que la Terre a été entiérement inondée & que les Créatures vivantes ont peri, excepté celles qui étoient renfermées dans l'Arche. Ils recherchent enſuite combien d'eaux il a falu pour cet effet, & d'où a pu venir cette prodigieuſe quantité, que le Docteur Thomas Burnet calcule être de huit Océans, & que M. Keill, évaluë à plus de vingt. Ils raportent et examinent huit ſentimens différens ſur cette matiére, & concluent que les nuées ont fourni une partie des eaux, que les Cavernes ſouterraines en ont fourni beaucoup d'avantage, & enfin que Dieu eſt intervenu dans cèt évenement d'une façon particuliére. Après ces détails Critiques, ils

Ils raportent ce que les Savans ont dit, & ce qu'ils penſent eux mêmes touchant les dimenſions de l'Arche, les matériaux qui y entr'oient, le lieu ou elle fut bâtie, & le tems que Noé mit à conſtruire cet Edifice. Dans la Section ſeptiéme, qui eſt la derniére de ce Chapitre, paſſant legérement ſur la Réligion, la Police, les Arts & les Sçiences des premiers Habitans de la Terre, qu'ils croient avoir été a peu près auſſi ignorans que vicieux; ils établiſſent que l'ancien Monde contenoit plus d'hommes qu'il n'y en a aujourd'hui ſur la Terre, & que même elle n'en pourroit aujourd'hui contenir ni nourrir; Et ils concluënt de là que la Terre avant le Déluge a dû être beaucoup plus fertile qu'après; Autrement dequoi auroient ſubſiſté tant d'hommes & d'Animaux? Ils prouvent dans la même Section que la vie des prémiers hommes doit être comptée par années ſolaires & qu'on n'en peut attribuer la prodigieuſe durée qu'à la pureté de l'air. Ils recherchent comment le Déluge a pû l'alterer. Ils en prennent une occaſion fort naturelle d'expoſer ce qu'ont écrit la deſſus le Docteur Burnet & M. Whiſton. Ils paſſent de là aux deux queſtions

queſtions, s'il y a eu un Arc en Ciel avant le Déluge & s'il étoit permis alors de manger la chair des Animaux & ils paroiſſent ſur toutes deux pancher pour la négative. Ce Chapitre finit par une eſpèce de Diſſertation touchant la ſituation du Mont Ararat. C'eſt un abrégé critique de ce qu'on lit ſur cette matière dans les Vers *Sibyllins*, dans *Ben Gorion*, dans *Beroſe* & *Abidene*, dans *Epiphane*, dans les Ecrivains *Orientaux*, dans les Voyageurs modernes, & dans beaucoup d'autres Livres. Ils réfutent l'opinion des Vers *Sibyllins* qui placent le Mont *Ararat* ſur les confins de la *Phrigie*, & celle de *Ben Gorion* qui le prend pour le *Caucaſe*. En un mot, ſe rangeant à l'opinion la plus commune, ils placent, comme la plus part des Savans, le Mont *Ararat* en *Arménie*.

Il eſt tems de paſſer au ſecond Chapitre. Ils prouvent dans la premiere Section que la Chronologie du Texte Hébreu eſt trop courte depuis le Déluge juſqu'à la naiſſance *d'Abraham*. Ils s'expliquent dans la ſeconde ſur la Loi des *Noachides*, ſur l'alliance de Dieu avec *Noé*, ſur le lieu où ce Patriarche s'eta-

blit

blit & qu'ils croient different de la *Chine* & ſur l'hiſtoire de ſes Décendans. Dans la troiſiéme, où ils raportent ce que *Sanchoniathon* a écrit des Antiquités Phéniciennes depuis le Déluge juſqu'á *Abraham*, ils y joignent les remarques du Docte *Cumberland* ſur cet Hiſtorien & les réfutent en même tems qu'ils les louënt. La quatriéme fait mention du Voiage des Enfans de *Noé* à Scinhar, l'etenduë & la ſituation de cette Contrée, les diverſes circonſtances qui appartiennent à la conſtruction de la Tour de *Babel*, & à la deſcription de cet édifice. On entreprend de prouver dans la cinquiéme Section, que le talent de la paroſe fut une grace, que Dieu accorda au premier Homme, en lui faiſant apercevoir qu'il étoit doué de la faculté d'articuler des ſons, & qu'il pouvoit ſe ſervir de ces ſons comme d'autant de ſignes pour communiquer ſes idées. Que les ſons donc *Adam* fit uſage, étoient purement arbitraires & peu nombreux. Qu'ils compoſérent l'unique langue, diverſifiée peut-être par quelques dialectes; que les hommes aient parlé avant le Déluge. Qu'il eſt fort difficile ou même impoſſible de déterminer

terminer quelle étoit cette langue primitive, & que de pluſieurs, pour qui les Peuples & les Savans ont brigué ce prétendu honneur, il n'y en a point à qui on puiſſe l'attribuer avec plus de vraiſemblance qu'au *Syriaque*. Que Dieu voulant ſéparer les hommes aſſemblés pour élever la Tour de *Babel*, introduiſit parmi eux divers langages tout-à-fait différens les uns des autres, ſans quoi il eſt impoſſible d'expliquer la différence parfaite des langues aujourd'hui en uſage, & que par conſéquent il eſt ridicule de vouloir, comme pluſieurs Savans, les raporter toutes à quelque langue primitive. Il s'agit dans la ſixiéme Section, de montrer contre quelques Péres, que la Diviſion de la Terre & la diſperſion du Genre-humain ne ſont qu'un ſeul & même évenement, de fixer le tems de cette diſperſion & le nombre des hommes qui vivoient alors, de marquer l'ordre qui fut obſervé dans les prémiéres peuplades, & enfin d'indiquer les lieux où s'établirent ces Anciennes Colonies & de nommer les Chefs qui les conduiſirent.

Pour nous borner dans cèt extrait nous nous fixeronsàla conſideration de deux choſes

ſes qui nous ont frapé dans la ſeptiéme & derniere Section de ce Chapitre. L'une eſt la nouveauté qu'on y donne aux premiers Empires, & l'autre ce qu'on y avance touchant l'origine des Arts & des Sciences après le Déluge. Voici ce que diſent les Hiſtoriens ſur ce premier article. „ Dans ce que l'Hiſtoire rapor-
„ te de l'Etat primitif des Nations, nous
„ voions clairement que les premiers
„ Rois n'ont été Rois que d'une ſeule
„ Ville, & non pas de pluſieurs, bien
„ moins encore de différens Païs.....
„ Il paroit par là que la réunion forcée
„ de pluſieurs petits Etats en un ſeul
„ Corps, étant un Ouvrage qui deman-
„ de bien du tems; les Auteurs qui pla-
„ cent l'origine de pluſieurs grandes Mo-
„ narchies à la diſtance de deux ou trois
„ Siécles du Déluge, doivent certaine-
„ ment s'être trompés.

Ce qu'on dit ſur le ſecond Chef ſe réduit à ceci, que quoi que *Noé* & ſes Fils aient eû quelque connoiſſance des Arts & des Sciences qui avoient précédé le Déluge, & qu'ils aient dû communiquer les plus néceſſaires à leurs Décendans, il n'eſt néanmoins pas vraiſembla-

ſemblable qu'on ait porté à un Degré éminent de perfection quelqu'une des Sciences ſpéculatives, ou des Arts curieux, qu'un eſpace de tems conſiderable après la Diſperſion.

Ces deux choſes ſont extrêmement probables. Il a fallu pluſieurs Siecles aux Hommes pour ſe multiplier à un certain point & pour peupler la Terre. Ils ont du être d'abord occupés à la deſſécher en quelques endroits, à en défricher d'autres, à bâtir des maiſons, à chaſſer les Bêtes féroces. Ces choſes n'ont pû ſe faire qulavec d'autant plus de lenteur, que ces premiers Habitans du monde furent long tems en petit nombre, qu'ils furent réduits à retrouver, par de fréquens & tardifs eſſais, beaucoup d'Arts néceſſaires qut s'étoient perdus dans les eaux du Déluge, & qu'enfin leur premier ſoin fut néceſſairement celui d'inventer & de fabriquer les inſtrumens qu'ils devoient mettre en uſage. Dans ces ſuppoſitions, ils n'ont dû de long tems avoir aſſez de loiſir pour ſonger à des conquêtes, ni pour s'appliquer à des matiéres de ſpéculation & de curioſité, & c'eſt-là une preuve contre la fabuleuſe Antiquité de

pluſieurs

pluſieurs Empires & de l'Aſtrologie Caldéenne. Il faut donc, comme ces Savans le prétendent, mettre entre le Déluge & la Diſperſion des Hommes un eſpace beaucoup plus long que celui qui eſt marqué dans le Texte *Hébreu*, ou peut être raprocher beaucoup plus de nous la fondation des anciens Empires, & l'invention des Sçiences curieuſes.

ELOGE HISTORIQUE ABREGE DE

Monſieur Jean-Jaques Scheuchzer, Docteur en Médecine, Profeſſeur en Mathématique & en Phiſique à Zurich.

Monſieur Jean-Jaques Scheuchzer, fils ainé de Jean-Jaques Scheuchzer Docteur en Médecine de Zurich, n'aquit le 10. du mois d'Août 1672. Après avoir fait ſes études dans ſa Patrie & fréquenté quelques Académies d'Allemagne; il fut reçû Docteur en Médecine à Utrecht l'An 1694. Quelque tems après il déclara quel étoit ſon ſentiment ſur la Génération des Coquillages foſſilles, dans une Lettre fort ſavante addreſſée au célébre *Jean Chriſtofle Sturnius*, qui étoit alors Profeſſeur en Mathématique & en Phiſi-

que à Altorf. M. Scheuchzer fit tous ſes efforts pour expliquer Méchaniquement la formation des Coquillages pétrifiés, en ne recourant qu'aux Principes de Mathématique & de Chimie: Mais il eut en ſuite le courage de ſe retracter publiquement & d'adherer au ſentiment de M. *Woodward* Profeſſeur en Phiſique à Londres, dont il traduiſit l'*Eſſai de Géographie Phiſique* de l'Anglois en Latin, qu'il fit imprimer à Zurich en 1704.

Comme il étoit fort laborieux il avoit déja publié dès l'An 1700. & même avant, quelques Diſſertations concernant la Phiſique & l'Hiſtoire Naturelle, principalement celle de la Suiſſe. Il compoſa d'abord ſon Hiſtoire Naturelle en forme de Gazettes en Allemand, ce qui dura pendant l'An 1705. 1706. & 1707. Ce Recueil eſt de 3. petits Tomes in 4. Il fit imprimer depuis 3. autres Tomes en la même Langue en 1716. 1717. & 1718. qui achevent l'Hiſtoire Naturelle de la Suiſſe, excepté pour ce qui concerne les Plantes dont il avoit recueilli un Herbier ſec de plus de 18. gros Volumes in folio.

Sa Phiſique en Allemand parut dès l'An 1701. & la ſeconde Edition fut imprimée

primée en 1711. in 8. avec figures. Ses Nouvelles Litteraires de Suiſſe en Latin parurent dès 1702. & finirent en 1715.

Toûjours infatigable, & animé d'une ardeur continuelle de ſe rendre utile au Public & de connoitre de plus en plus les Merveilles de Dieu dans la Nature; Il fit onze fois le Voiage des Alpes, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, accompagné chaque fois d'une petite Troupe de jeunes Eléves; Ces Voiages des Années 1694. 1697. 1699. 1702. 1703. 1704. 1705. 1706. 1707. 1709. & 1710. ont été imprimés en Latin il y a peu d'Années en 2. Tomes in 4. en Hollande. Ceux de 1702. 1703. & 1704 avoient déja paru en la même Langue à Londres en 1708. in 4. Ces fréquens Voiages donnérent occaſion à Mr. Scheuchzer d'enrichir le Public de deux Cartes Géographiques: La premiere eſt une petite Carte du Toggenbourg: La ſeconde eſt une grande Carte de toute la Suiſſe, compoſée de quatre grandes feuilles réunies enſemble.

Outre la pratique qui l'ocupoit beaucoup; les Leçons particuliéres, les Correſpondances Litteraires & les Leçons publiques ne l'empêchérent pas de dévenir grand

grand Médailliſte environ l'An 1708. ainſi qu'on le recueille d'une Lettre du mois de Décembre de cette même Année qu'il écrivit à un Ami de Neufchatel. Il avoit eú long tems auparavant du gout pour ce genre d'étude & pour les Antiquités. Une Traduction Latine du Livre de la Connoiſſance des Médailles du P. Jobert, beaucoup plus élegante que celle qui fut imprimée à Leipſig, & qui auroit été publiée, s'il n'avoit été prévenu, ſera un Monument de ſon gout pour les Sciences utiles, & de ſon aſſiduité au travail, tant que le Manuſcrit ſubſiſtera.

Dès l'an 1712. Mr. Leibnitz, auſſi obligeant qu'il étoit Savant; obtint du *Czar* Pierre Le Grand, des Lettres de vocation pour Mr. Sheuchzer en qualité de Medecin de S. M. I. Cz. avec 400. Ducats d'or d'appointement. Mais dans le tems que Mr. Scheuchzer ſétoit déterminé à partir pour la Moſcovie, & qu'il demanda l'agrément du Senat; le Conſeil trouva à propos d'arrêter un Bourgeois qui étoit ſi utile á ſa Patrie, & qui lui faiſoit tant d'honneur; & lui aſſigna un Honoraire plus conſiderable.

Depuis ce tems là M. Sheuchzer redoubla

doubla ſes ſoins ſoit en faveur de la Jeuneſſe, ſoit par raport au Public, à l'imitation de Conrad *Geſner* ſon Compatriote, qui ſe rendit ſi fameux au tems de la Réformation ; il s'appliqua, beaucoup à la Philologie Sacrée & Prophane, & à l'Hiſtoire, principalement à celle de la Suiſſe. Au premier egard il a donné des preuves de ſa grande Erudition dans l'Ouvrage qui a paru en Allemand auſſi bien qu'en Latin, en pluſieurs Volumes in folio, ſous le titre de *Phiſique Sacrée* ou de *Bible phiſique*. Il avoit déja donné un Eſſai de cèt Ouvrage en Allemand dans ſa *Phiſique Sacrée de Job*, imprimée à Zurich en 1721. in 4. C'eſt un ample Commentaire ſur tous les endroits du Livre de Job, où il eſt fait mention des Oeuvres de Dieu dans la Création. M. Scheuchzer donna en ſuite deux Eſſais de ſon Ouvrage en Latin. Le premier dans une Diſſertation imprimée en 1724. ſous la forme de Theſes ſur les Sauterelles dont Moyſe permet aux Juifs de manger. Le ſecond parut l'an 1727. dans des Theſes ſur la nature de divers Matériaux employés pour l'édification du Tabernacle.

Quant

Quant à l'Ouvrage quil avoit préparé ſur l'Hiſtoire Civile & Eccléſiaſtique de la Suiſſe, dont il publia le Proſpectus en Allemand en 1726. il y a eu ſans doute de fortes Raiſons qui en ont empêché l'Impreſſion; mais l'Auteur, peu attaché à ſon propre ſens, a vû ſans peine la ſupreſſion de ſon Livre; il en écrivit ſur ce ton là au même Ami que nous avons cité. Nous ſavons même que ce Savant ne trouva pas a propos d'accepter l'offre qu'un Homme, auſſi diſtingué par ſa Naiſſance qu'il l'eſt par ſon Savoir, lui faiſoit, de donner ſon Livre au Public dans une autre Langue, & ſi bien deguiſé qu'il ſeroit ſûrement méconnu.

Quoi qu'il en ſoit M. Scheuchzer, toujours attentif à profiter de tout ce qui ſe préſentoit d'utile pour les autres, dans ſes Recherches; engagea en 1730. M. *Jean Lochmann*, Graveur habile, de publier divers Alphabets & des Eſſais d'ancienne Ecriture, tirés de pluſieurs Diplomes du neuvieme Siecle & des ſuivans, où l'on a ajouté le deſſein de quelques Sceaux & Monogrames de divers Princes & des marques de quelques Notaires. Les Ecritures ſont copiées d'après un Manuscrit

écrit Latin de la Bible en grand in folio ſur du parchemin, dont l'Empereur Charlemagne fit un préſent au Chapitre de Zurich; & d'un Pſeautier Grec, écrit ſur du velin pourpre en lettres onciales d'or & d'argent, ſans virgules ni points, ni accents; & que les Connoiſſeurs jugent plus ancien que le tems de St. Jerôme.

Ces occupations qui paroiſſent ſi opoſées à celles qui ſont l'objet d'un Medecin, ne l'empéchoient pas de continuer ſes obſervations dans toutes les parties de la Phiſique, ſur tout à l'égard de celles qui pouvoient intereſſer la ſanté & la vie de ſes Compatriotes. C'eſt pour une fin ſi louable que M. Scheuchzer, d'accord avec le R. P. *Joſeph de Seſſa* Prieur des Capucins du St. Gothard, fit placer au haut de cette Montagne dans le Couvent de ces Réligieux, un Baromêtre reglé auparavant avec celui ſur lequel il faiſoit ſes obſervations à Zurich. Il envoia celles qui furent faites pendant les 5. derniers mois de l'année 1728. à l'Illuſtre Académie Roiale des Sçiences de Paris en un petit folio tres bien imprimé, avec 4. Tables gravées, où les dégrés du froid ſont marqués par des petits points,

ſelon les lunaiſons des mois de Septembre, d'Octobre, de Novembre & de Décembre de la même Année 1728.

Le tems orageux accompagné d'éclairs, de Tonneres & de la foudre, pendant le mois de Juillet de l'An 1731. fournit à nôtre Savant Medecin l'occaſion d'envoyer en 1732. à l'Académie de l'Inſtitut de Bologne, une belle Diſſertation, ſous le titre de *Cælum triſte*, avec deux Tables gravées, qui indiquent toutes les variatons du Baromêtre, qui eurent lieu à Zurich & ſur le Gothard, depuis le commencement d'Aouſt 1728. juſques à la fin de l'Année 1731.

Il ſuccéda à Mr. de Muralt en qualité de Chanoine & de Profeſſeur en Phiſique. Ce Savant homme eſt mort à Zurich vers le milieu dn mois de Juin, univerſellement regreté.

Mr. Scheuchzer étoit mince, d'une taille médiocre, gravé de la petite verole, mais d'une phiſionomie fine & prévenante; Il étoit d'une humeur gaie & d'une converſation agréable & ſpirituelle; Il entendoit pluſieurs Langues & en parloit fort bien quelques unes; Son Erudition étoit univerſelle, Sa Memoire ferme

&

& heureuſe: Son Jugement clair & ſolide. Il avoit l'eſprit pénétrant: Il aimoit ſurtout la verité; Il jugeoit d'une maniére ſaine & impartiale des diverſes opinions & des différens ſentimens des Hommes en général, & des Savans en particulier: Caractère d'autant plus eſtimable qu'il eſt extrêmement rare. Il avoit les maniéres polies: Il étoit honnête & libéral; Ce qui contribuoit beaucoup à le rendre cher à tous ceux qui le connoiſſoient. Enfin les excellens Caractères de l'Eſprit & du cœur paroiſſoient en lui très avantageuſement & tels qu'ils conviennent à un Philoſophe Chrétien, dont la Pieté égaloit les Lumiéres; ainſi que l'a dit de lui (fort judicieuſement) l'Auteur des Lettres Philoſophiques qui lui furent adreſſées en 1723. & 1724. Sa pratique dans la Médecine étoit accompagnée de beaucoup de Sageſſe & de circonſpection: Elle étoit conſéquemment le plus ſouvent heureuſe. Le Commerce Epiſtolaire qu'il entretenoit avec les Gens de Lettres étoit fort étendu, & le nombre de ceux qui recevoient avec plaiſir de ſes Lettres étoit trés grand. Voici ceux avec qui il avoit le plus de relation. Mr. Paſſionei,

Archevêque d'Epheſe & Nonce Apoſtolique auprès des Louables Cantons Catholiques ; Mr. le Comte de Trautmansdorff Ambaſſadeur de S. M. I. auprès des Louables Cantons ; Mr. Valckenier Ambaſſadeur de Leurs Hautes Puiſſances auprès des mêmes Cantons ; Mr. Henri Nevvton, Réſident de S. M. Britanique à Florence ; Mrs. Bianchi & Savioni, Réſidens de la Ser. Rep. de Veniſe à Zurich ; Mr. le Comte Ferdinand De Marſilli, à qui Mr. Scheuchzer rendit de grands ſervices après le malheur qui arriva à ce Comte dans l'Affaire de Briſach ; Mr. Gisbert Cuper, Seigneur d'Oxen ; Mr. Koleſeri de Keres-eer, Chancelier de Tranſilvanie ; Mr. le Baron de Leibnitz ; Mr. le Chevalier Hans Sloane, aujourd'hui Préſident de la Societé Roiale des Sciences à Londres ; Mr. le Chevalier Antoine Valliſnieri, premier Profeſſeur en Médecine Théorétique à Padouë ; Mr. Micheli de Florence. Mr. Sherard de Smirne ; Mr. Sturmius de Altorff ; & quantité d'autres Savans d'Allemagne & du Nord, de Hollande & de France ; qui tous avoient une eſtime ſinguliere pour lui : Il avoit auſſi beaucoup d'Amis en Suiſſe, avec qui il étoit en correſpondance.

Ceux

Ceux qui ſont venus à nôtre connoiſſance ſont; Mr. le Conſeiller Seigneux & Mr. Louïs de Bochat, Profeſſeur en Droit & en Hiſtoire; tous deux de Lauſanne. Mr. Capeler, Docteur en Médecine à Lucerne, Mr. Hermann, Grand Géomêtre & Profeſſeur en Morale à Bâle, lequel n'a ſurvécu qu'environ un mois à ſon Ami; Mr. Bourguet Profeſſeur en Philoſophie à Neufchatel &c.

Mr. Scheuchzer a laiſſé à ſa Famille une Bibliotéque des mieux choiſies, un Médailler conſiderable, & un Cabinet trés abondant en toutes ſortes de curioſités de la Nature, ſurtout par raport aux Foſſiles, & principalement aux Reliques du Déluge. Les deux piéces les plus rares à cet égard, ſont: un Crane imparfait qui conſiſte en la partie poſtérieure de la Tête d'un homme, trouvée dans un Marbre de la Carriere d'Oeningen dans le Diocéſe de Conſtance, près du Lac de ce nom. L'autre eſt un Squelette imparfait d'un homme enſeveli dans l'épaiſſeur d'un Marbre qui ſe fend comme l'Ardoiſe, découvert dans la même Carriere. Ce Squelette partie pétrifié, partie durci, comprend les Os de

la

la Face & quelque portion des Muſcles, une partie de la Clavicule des deux côtés, ſix Vertebres du Col, dix Vertebres du Dos, une piece de l'Os crochu de l'Epaule, une portion de la premiere Côte, & enfin une partie du Foye.

En attendant qu'on publie la Vie d'un Homme, qui a tant merité de la République des Lettres: Un de ſes Amis a crû devoir donner au Public cèt Abregé, comme un Témoignage de l'eſtime ſincere qu'il ne ſauroit refuſer à la mémoire de ce Grand Homme, dont il connoiſſoit parfaitement les Lumieres & le Caractére, ayant été en liaiſon avec lui depuis plus de 30. Ans; (& étant du nombre de ces Savans) qui le conſideroient infiniment & qui l'apelloient même le nouveau *Pline.*)

Les Académies Léopoldine des Curieux de la Nature, Celles des Sçiences de Londres & de Berlin, & l'Académie de l'Inſtitut de Bologne, qui tiennent l'un des premiers Rangs dans la République du Monde Savant; lui rendirent juſtice en ſe faiſant honneur de l'aggréger au nombre de leurs Membres.

Mr. I. Scheuchzer, ſon frére puiné, connu de même par ſon Erudition & ſon Savoir

dans les Matématiques, a remplacé le Défunt; & l'on espére que suivant les traces de son Dévancier, il contribuera aussi par son travail & par ses Lumiéres à enrichir la République des Lettres. Voici l'Epitaphe qui a été faite à Zurich pour Mr. Jean-Jaques Scheuchzer.

EPITAPHE

De Mr. le Doct. Jean-Jaques Scheuchzer

HOC IN TUMULO
CONDUNTUR OSSA ET CINERES
JOAN. JACOBI SCHEUCHZERI, M.D.
ARCHIATR. PHILOS.N.ET MATH. PROF.P.
VEN. CAPIT. THUR. CANONICI,
ACAD. IMP. N.C.ADJ.ET SOCIET. REGIAR.
ANGL. BORUSS. AC INSTIT. BON. SOCII.
OBIITA. R. S. cIↄIↄCCXXXIII. ÆT. LXI.
NON SENIO SED LABORE CONFECTUS
MORTALITATIS EXUVIAS POSUIT:
CAETERA LOQUANTUR
MARMORE LONGE PERENNIORA
SCRIPTA FAMA FIDES PIETAS
ET PRÆFICA PUBLIC. LUCTUS.
QUI DESIDERANT EHEU!
OPTIMUM MARITUM CONJUX,
BENIGN. PARENTEM FILII,
AMOREM ET DECUS SUUM FRATRES,
ET EX HIS PRÆCIPUE
ACARNANIS SUCCESSOR PHILIPPUS
EXIG. HOC PROLIXI AMORIS MONUM.
MOERENT. MERIT. POSUERE.

LES DOUCEURS DE LA VIE CHAMPÊTRE.

SEjour qu'habitent les Ombres,
Doux climats, paiſibles lieux,
Calmez de mes ennuis ſombres,
Le tumulte audacieux.
Suſpendez.... mais quelle flamme,
Se dévelope en mon ame?
Elle apaiſe mes deſirs.
Ah! tranquile ſolitude.
Déja mon inquiétude,
S'apaiſe dans tes plaiſirs.

Qu'ici la Nature eſt belle!
Que ce coup d'œil eſt charmant!
Chaque objet s'y renouvelle,
Au gré de l'éloignement.
Malgré leurs affreuſes pentes,
Ces Colines verdoyantes,
N'ont que des aſpects heureux:
Oh! que de Métamorphoſes!
Je vois éclore les Roſes,
Des Buiſſons infructueux.

Là, ſous de ſacrez Bocages,
Où je charme le Deſtin,
Les Zephirs & les ombrages,
Semblent ſe donner la main.
Ornemens de la Nature,
Gazons, Tapis de verdure,
Bigarrez de mille fleurs:
C'eſt en vain que par ſes veilles,
L'Art imite vos merveilles,
S'il n'exprime vos odeurs.

Vous

O vous, aimables Prairies,
Qu'arroſent tant de Ruiſſeaux,
Creux Vallons, Plaines fleuries,
Plantez de Chênes, ou d'Ormeaux,
Que j'aime à voir vos Allées,
A longue file égalées,
Défendre l'entrée au jour!
Vous ſauves des fleurs ſans nombre;
Qui veulent mourir à l'ombre;
J'y mourrai de même un jour.

Arbriſſeaux que la Nature
A ſemez confuſément,
Mais qui d'une eau toûjours pure,
Vous baignez heureuſement;
Vous craignez peu la tempête,
Qui s'éleve ſur le faite,
Des orgueilleuſes Forêts.
Vous aimerez le Zephire,
Lui qui ſur vous ne reſpire,
Que pour augmenter le frais.

Sur le bord d'une Fontaine,
Où Narciſſe s'eſt miré,
J'éteins la brulante haleine,
D'un poulmon trop alteré.
Là, ſur une couche verte,
De Violettes couvertes,
Je me livre au doux ſommeil.
La vapeur qui me ſurmonte,
Avec ordre m'y raconte,
Les plaiſirs de mon réveil.

Mais que vois-je ſur ces Rives,
Où s'enflamment les regards?
Des voix tendres & plaintives,
Y naiſſent de toutes parts.
Tranſpoſé ſur le Méandre,

Oiſeaux, je crois vous entendre,
Sur ſes bords toûjours rians,
Ou ſur les Rives d'Alphée,
Où jadis le Docte Orphée,
Forma vos Airs raviſſans.

Ici chaque objet m'amuſe,
Et m'inſtruit tout à la fois;
Ma Lyre ailleurs trop confuſe,
S'explique mieux dans ces Bois.
Ainſi quand la Tourterelle,
De ſa Compagne fidelle,
Pleure la mort en ce lieu;
Elle me dit, miſerable,
Tu dois être inconſolable,
Si tu perds jamais ton Dieu.

Déja le feüillage vole,
La Nature s'affoiblit;
L'hyver glacé la déſole,
Le Printems la rétablit,
O Nature inanimée,
Sous les fleurs, ſous la ramée,
Tu rajeunis tous les ans;
Mais, pour l'humaine Nature,
Quand elle perd ſa verdure,
Il n'eſt plus d'autre Printems.

La nuit de ſes ſombres voiles,
Envelopant l'Univers,
Produit mille & mille Etoiles,
Pour éclairer ces Déſerts.
Là, dans un humble ſilence,
Je contemple l'ordonnance,
De ce Globe ébloüiſſant;
Sous ſes feux où je reſpire,
Déſerts, vous m'y faites lire,
La route du Firmament. (*)

(*) *La voye lactée.*

NOUVELLES CURIEUSES ET AMUSANTES.

EXTRAIT Abrégé de Thémiſtocle, Tragédie du Pére Folard Jéſuite, nouvellement imprimée à la Haie, dans un Recueil choiſi des meilleures Piéces de Théatre.

Le ſujet de ce Poëme Epique, eſt la mort de Thémiſtocle, Réfugié à la Cour de Xerxès. Ariſtide Ambaſſadeur d'Athènes & Parmenis Député de Lacédémone, viennent demander à Xerxès la Tête de ce fameux Proſcrit. Artaban Prémier Miniſtre de Perſe, conſent qu'on la leur livre. Roxane fille du Grand Roi, veut bien auſſi que Themiſtocle periſſe; Mais irritée contre lui par des injures perſonnelles; Elle veut qu'il ſoit la Victime de ſa vengeance particuliére, & non pas de la haine des Grecs. Xerxès, d'un autre côté, admirant la Vertu de Themiſtocle, ſe déclare le Défenſeur de ſa Vie, Artaban & Parmenis trament là deſſus, l'infame deſſein d'aſ-

ſſiner ce Heros, Le projet échouë. Ils en forment ſur le champ un ſecond & conſeillent au Roi, d'engager Themiſtocle à conduire les Perſes dans la Grèce. Thémiſtocle, embaraſſé de cette Propoſition, prend le parti de tout promettre, à condition que Xerxès s'oblige à ſon tour de ne point faire la Guerre aux Grecs ſans lui; & il n'a pas plûtôt obtenu cette Promeſſe, qu'avalant du Poiſon, il ſe délivre par ſa mort de l'infamie de combatre ſa propre Patrie, & il la garantit en même tems des attaques de Xerxès. Le ſujet de cette Piéce eſt magnifique & touchant; Les Perſonnages Grands, châcun à ſa maniére; l'intrigue bien nouée & bien dénouée; Le ſtile Poëtique & même Sublime. Tout ce que l'on pourroit déſirer dans ce Poëme; Ce ſeroit que la Vérité de l'Hiſtoire y eut été mieux conſervée.

LA JEUNESSE
ODE.

DEſcens de la Voute azurée,
Quitte Hebé, le buffet des Dieux,
Des Jeux, des Graces entourée,
Viens te préſenter à mes yeux.
Hebé, je vais de ton Empire,
Chanter les douceurs & les Loix,
Inſpire moi, touche ma Lire,
Qui mieux que toi pourroit me dire
Ton rang, tes honneurs & tes droits?

De

De quels tranſports, de quelle yvreſſe,
Me ſens-je tout à coup épris!
Eſt-ce toi charmante Déeſſe,
Qui viens animer mes eſprits?
Je la vois, un Zéphir la porte,
Avec l'Amour, Momus la ſuit.
Le vieux Saturne qui l'éſcorte
Des heures forme une cohorte
Qui ſe renouvelle ſans bruit.

Son Empire ſur la Nature,
Renferme la Terre & les Airs;
Le Printems lui doit ſa verdure,
Et les Oiſeaux leurs Chants divers.
Si d'une Jeuneſſe immortelle,
Hebé poſſede les beaux jours,
Elle en répand ſur chaque Belle,
Quelque rayon, quelque étincelle,
Mais qui ne dure pas toûjours.

Profités riante Jeuneſſe,
Du tems de faire vôtre Cour,
Depêchez vous, l'heure vous preſſe,
Le tems qui fuit eſt ſans retour.
Il n'eſt qu'un Printems dans l'année,
La nuit ſuit de près le matin;
Et Flore, dans une Journée,
Des Roſes dont elle eſt ornée,
Commence & finit le deſtin.

En doux ébats, en Jeux, en Fêtes,
Venez lui payer vos tributs.
Les plaiſirs que Momus aprête,
Forment d'Hébé les revenus.
Mais pour mériter à ſa ſuite,
La preference & ſa Faveur;
Fuyez les fureurs du Lapithe,

La moleſſe du Sybaritte,
Le fiel du Satyre impoſteur.

Quel bruit ſe répand dans les Plaines?
Pan fait raiſonner ſon Hautbois.
Les Nymphes quittent leurs Fontaines,
Les Sylvains ſortent de leurs Bois.
Pendant qu'une danſe legére,
Vous marque Hebé. leur dévouëment.
La Driade ſur la Fougére,
Pour exprimer ſa joye entiére,
Ecoute à l'ecart ſon Amant.

Mais quel eſt ce Berger qui chante,
Sa Flute rend les plus doux ſons.
Il veut de l'objet qui l'enchante,
Fléchir le cœur par ſes Chanſons.
Chanter pour vaincre une volage!
Berger, vous chanterez en vain;
Pouſſez, preſſez un cœur ſauvage,
L'Amant chantant trace l'Ouvrage,
L'Amant preſſant le met à fin.

Vous, dont la languiſſante veine,
Fait ſouvent gémir la raiſon,
En vain des Eaux de L'Hypocrêne,
Vous enyvrez vôtre Apollon.
Si vous voulez de la Science,
Qu'Hebé vous ouvre le chemin.
Le don de plaire & l'éloquence,
Sont à la Source de Jouvence,
Et dans les reſſorts de l'inſtinct.

Les mots des Enigmes du mois de Juillet, ſont *Miroir* & *Plume*; Celui du Logogriphe eſt *Collier*.

ENIG-

ENIGME.

Pour me donner le jour, choſe étrange, mon Pére
Me fait rentrer dans le ſein de ma Mere,
On m'en tire, & bientot dans certaine Maiſon
On me met en priſon.
C'eſt là que toute nuë,
Quoi quë trés innocente, helas! je ſuis penduë.
Dans mes tourmens, mon fils,
Mon unique fils que j'embraſſe,
Se débat dans mon ſein, & redouble mes cris:
Bien plus, pour comble de diſgrace,
Toûjours la bouche ouverte, & ſans me détacher,
A coups de pieds ſouvent on m'oblige à marcher.
Parfois enfin dans ma détreſſe,
J'implore du ſecours & cauſe la triſteſſe.

LOGOGRIPHE.

Sept Lettres font mon tout, je régne dans les Cieux
Et ſuis chez les Humains pour rendre la juſtice,
1. 2. & 3. enfans d'un aimable caprice,
Cupidon & Thalie, préſident à mes Jeux,
1. & 2. retranchés, je mis la France en deuil,
Faiſant paſſer ſon Roi des plaiſirs au Cercueil.
2. 3. 1. 4 & 5. joins y 7. & la gloire,
Que m'acquit mon Pinceau, fait vivre ma mémoire
6. & 4. 1. & 2. 3. & 7. quelquefois,
Le bon gout eſt forcé de ſouſcrire à mes loix.
2. 1. 7. 3. plaignez mon malheureux deſtin,
Je ſuccombe accablé par un frere inhumain,
6. 2. 1. 4. & 5. 7. enfin, la dorure,
N'étale point chez moi ſon éclat impoſteur,
Tout y reſpire, la Nature,
La ſimplicité la Candeur,
6. 2. 1. 3. & 7. en Mer je ſuis utile,

6. 2.

6. 2. 5. 4. & 3. mille Fleuves divers,
Procurant aux Humains un Commerce facile;
Par des chemins nouveaux vieñẽt joindre les mers.
Quelle foule de mots vient encore m'apliquer;
Mais ſans combinaiſon je vais les indiquer;
L'armure d'un Oyſeau, une Plaine liquide,
Un écueil dangereux, un ingrat, un perfide,
Un tems, une peine, un poiſſon,
Le Beaupere d'un Patriarche,
Un Pont flotant, par conſéquent ſans Arche.
Un lieu ſombre qui ſert quelquefois de priſon.

TABLE.

Nouv. Hiſtor. & Pol. Allemagne.	3
Pologne.	16
Ruſſie.	29
Suède.	30
France.	31
Angleterre	34
Païs-bas	36
Eſpagne.	39
Italie.	42
Turquie.	47
Suiſſe.	48
Nouvelles Litteraires. Le jeune Seig. inſtruit.	53
Carte Génér. de la Monarch. Françoiſe.	66
Hiſtoire Univ. d'une Societé de Gens de Lett.	71
Eloge Hiſtor. du Doct. Scheuchzer.	83
Epitaphe du même.	95
Les douceurs de la Vie Champêtre.	96
Nouv. Cur. & Amuſantes. Themiſtocle Tragédie	97
La Jeuneſſe Ode.	100
Explic. des Enigmes & Logogr. de Juillet.	102
Enigmes & Logogriphes.	103

FIN.

MERCURE SUISSE,

OU

RECUEIL DE

Nouvelles Hiſtoriques, Politiques, Litteraires & Curieuſes.

Septembre 1733.

A NEUFCHATEL.

Chez JONAS GEORGE Galandre.
M. DCC. XXXIII.
Avec Aprobation.

AVIS.

L'Adreſſe du Mercure Suiſſe, eſt au Sr. Daniel Wavre à Neûchâtel : On pourra lui adreſſer franco, les Piéces que l'on ſouhaitera d'y faire inſerer. Le prix de la ſouſcription eſt ſix Livres tournois par année, argent de Neûchâtel.